

Mairie

Die Municipale

Die Locale

Dossier

Agenda

Infos Pratiques

Bulletin Municipal

Novembre 2016 - N° 108

Le mot du Maire



Chères Diémoises, Chers Diémois,

«Lafayette nous voilà» ... pourrait être le titre de ce bulletin municipal.

En effet, ce dernier retrace une page d'histoire, et bien sûr vous informe du travail de vos élus ainsi que de l'activité de la vie associative.

Une rentrée riche

Pour la dernière fois, la rentrée scolaire maternelle s'est déroulée dans l'école située Rue Marchande, école qui a accueilli dans ses murs toutes les générations d'enfants d'après-guerre jusqu'à aujourd'hui. Le bâtiment sera désaffecté et dédié dans le futur à des logements locatifs.

La nouvelle école maternelle, située Rue du Stade, qui permet le regroupement scolaire sur un même lieu, sera ouverte **à partir du mois de janvier**.

La rentrée, c'est aussi la reprise des **activités sportives et culturelles**. **Le Forum des Associations** marque l'ouverture de la nouvelle saison, avec cette année deux nouvelles associations qui sont les bienvenues : la Pétanque et le Team quad. Le Comité des Fêtes, avec la commission Sports - Loisirs - Informations, a été très actif dans le bon déroulement du Forum, en assurant la restauration et en ouvrant dès le matin ses portes. **Cette expérience sera reconduite l'année prochaine.**

Je remercie tous les représentants des Associations qui participent à ce forum, en tenant des stands pour faire découvrir les activités de notre commune.

Le calendrier des fêtes est établi.

De belles manifestations sont au programme : dégustations, rencontres sportives, engagements dans différents championnats, échanges culturels... Cette panoplie nous est proposée grâce à la richesse de notre tissu associatif.

De nouvelles activités commerciales et de nouveaux services, voient le jour. Ces nouvelles enseignes enrichissent les services déjà proposés sur notre commune et dans la région.

«Diémoz en travaux» aurait pu être aussi le titre de cet éditorial, les investissements se concrétisent et se poursuivent.

Ce sont plus de 30 entreprises qui travaillent sur notre commune.

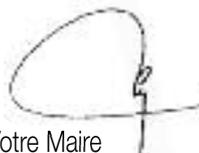
Si l'école maternelle se termine, c'est la **Halle commerciale** suivie des **vestiaires du foot** qui prennent le relais en termes d'infrastructures.

En voirie : les entreprises Guillaud et Sobeca œuvrent, sous **maîtrise d'ouvrage du syndicat des eaux du Brachet**, pour procéder au changement de la colonne d'eau potable Rue de Comberousse et Avenue des Bruyères, et pour mettre en séparatif le réseau d'assainissement sur cette même avenue.

Les travaux sont bien sûr coordonnés et suivis par la commission travaux.

L'enfouissement des réseaux Rue du Petit Château, Rue des Bresses et Rue du Clos est confié à l'entreprise Vigilec, sous le contrôle du SEDI. Un nouvel éclairage viendra compléter ces travaux.

Ce bulletin municipal accompagne l'entrée de l'hiver, période des fêtes de fin d'année, que je vous souhaite d'ores et déjà heureuse. Et je termine en vous invitant dès maintenant à noter que, **cette année, la date des vœux à la population change : elle aura lieu le vendredi 13 janvier 2017 à 18h30, dans la Salle Gabriel Rey.**



Votre Maire
Christian REY



Mairie

02 - LE MOT DU MAIRE

Vie Municipale

04 - COMMISSION INFORMATION

04/07 CONSEIL MUNICIPAL du 6 juin 2016

08 - VISITE DE MME LE SOUS-PRÉFET

09 - DES TAP À LA PAC

10 - VILLE ET AÉROPORTS

11 - INCIVILITÉS

12/22 - LES COMMISSIONS

22 - NOUVEAUX COMMERÇANTS

24/25 - SYSTEPUR

Vie Locale

26/31 - ÉVÈNEMENTS LOCAUX

32/55 - VIE ASSOCIATIVE

Dossier

56/59 - QUI EST M. DE LAFAYETTE

Agenda

60 - MANIFESTATIONS DÉCEMBRE 2016

Infos Pratiques

60 - BOÎTES AUX LETTRES

61 - AINSI VA LA VIE

62/63 - NUMÉROS UTILES

**BULLETIN MUNICIPAL
DE DIÉMOZ N°108**

Tél : 04 78 96 20 08

Fax : 04 78 96 28 84

Site internet :
mairie-diemoz.fr

Courriel :
mairie-diemoz@wanadoo.fr

Comité de rédaction :
Christian Rey, Jacqueline Chapuis,
Gilbert Parrain, Denise Mosa,
Ingrid Vignat, Anne-Marie Vidal
et Annick Houdeau.

Design et mise en page :
PUBLICITÉ TOUCHANT

Photos :
Commission information

Impression :
Imprimerie Carle



Commission information

Cette année, l'automne est arrivé en douceur. Il a déposé ses couleurs flamboyantes sur nos paysages quotidiens. Il est temps de vous présenter le bulletin municipal N° 108.

Fidèle témoin des évènements locaux, son dossier, cette fois-ci, **est consacré au Général Lafayette**, puisque cet été,

le tour de France eut la bonne idée de traverser notre territoire et, donc, de passer au rond-point portant son nom.

En espérant remplir vos aspirations au fil des pages de nos différents articles, la commission information vous souhaite une bonne lecture.

www.mairie-diemoz.fr

Conseil Municipal du 6 juin 2016

Conseil municipal du 6 juin 2016-Compte rendu sommaire

Monsieur le Maire donne lecture au conseil du courriel de remerciements transmis par Monsieur ROHEL à l'attention du conseil municipal suite au décès de son épouse.

Lors de ce conseil a été votée l'approbation Compte Administratif et Compte de Gestion 2015 du budget général et du budget d'assainissement.

Monsieur le Maire confie la présidence à Madame TOUCHANT Muriel Adjointe et se retire au moment du vote.

Madame TOUCHANT présente au Conseil Municipal le compte administratif du budget général de l'exercice 2015 dressé par monsieur REY Christian Maire, ainsi que le compte de gestion dressé par monsieur le Receveur Municipal.

Il est précisé que, suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal des Pervenches, à la ventilation des résultats entre les communes membres, et suite à la demande du Receveur de la trésorerie de La Verpillière, les résultats de clôture de chaque section du compte

administratif 2015 sont corrigés des intégrations par opérations non budgétaires en investissement/fonctionnement.

Ont été réalisés :

Section de fonctionnement

- Dépenses	1 422 972.61 €
- Recettes	1 969 452.39 €
- Excédent antérieur reporté	+ 41 350 €
- Intégration Pervenches	- 15 165.83 €
- Dégageant un excédent de clôture de	+ 572 663.95 €

Section d'Investissement

- Dépenses	1 379 254.90 €
- Recettes	2 043 102.97 €
- Déficit antérieur reporté	- 207 110.59 €
- Intégration Pervenches	+ 22 176.51 €
- Dégageant un excédent de clôture de	+ 478 913.99 €

Les résultats de l'exercice font apparaître un excédent global de clôture de 1 051 577.94 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le Compte Administratif 2015 du budget général de la commune conformément aux détails ci-annexés, et CONSTATE la stricte conformité du compte de gestion avec le compte administratif 2015, APPROUVE le compte de Gestion de l'exercice 2015 présenté par Monsieur le Receveur et déclare que celui-ci n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.



En ce qui concerne le budget d'assainissement :

Ont été réalisés :

Section d'Exploitation

- Dépenses	126 973.21 €
- Recettes	207 764.25 €
- Dégageant un excédent de clôture de	+ 80 791.04 €

Section d'Investissement

- Dépenses	27 965.32 €
- Recettes	112 085.06 €
- Excédent antérieur reporté	+ 54 268.89 €
- Dégageant un excédent de clôture de	+ 138 388.63 €

Les résultats de l'exercice font apparaître un excédent global de clôture de 219 179.67 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE le Compte Administratif 2015 du budget assainissement de la commune conformément aux détails ci-annexés, et CONSTATE la stricte conformité du compte de gestion avec le compte administratif 2015,**

APPROUVE le compte de Gestion de l'exercice 2015 présenté par Monsieur le Receveur et déclare que celui-ci n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

- BUDGET GÉNÉRAL-AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2015

Il est proposé au conseil municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement soit 572 663.95 € comme suit :

- 330 000 € au compte 1068 besoin de financement de la section d'investissement.
- 242 663.95 € le solde au compte 002 en report à nouveau à la section de fonctionnement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec deux abstentions, Catherine SAUGEY et Annick HOUDEAU,

APPROUVE l'affectation des résultats du compte administratif du budget général de l'exercice 2015 présenté par le président de séance selon les résultats mentionnés ci-dessus.

-Budget Assainissement – Affectation du résultat d'exploitation 2015

Il est rappelé les résultats de clôture constatés au compte administratif 2015 du budget assainissement :

En section d'exploitation : un excédent de + 80 791.04 €.

En section d'investissement : un excédent de financement de + 138 388.63 €.

Il est proposé au conseil municipal d'affecter l'intégralité de l'excédent d'exploitation soit 80 791.04 € au compte 1068 besoin de financement de la section d'investissement.

Vu le code général des collectivités territoriales, les résultats du compte administratif 2015, qu'en application de l'instruction M49 cette affectation sera reprise au budget supplémentaire 2016, le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec deux abstentions : SAUGEY Catherine et HOUDEAU Annick, APPROUVE l'affectation des résultats du compte administratif du budget assainissement de l'exercice 2015 présenté par le président de séance selon les résultats mentionnés ci-dessus, AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant, PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

- BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2016 ET BUDGET SUPPLÉMENTAIRE ASSAINISSEMENT 2016

Le Conseil Municipal après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, ADOPTE avec deux abstentions : SAUGEY Catherine et

HOUDEAU Annick, le budget supplémentaire de la commune 2016 comme suit ainsi que le budget supplémentaire assainissement de la commune 2016.

Budget supplémentaire commune 2016

Section de fonctionnement

- Dépenses	266 663.95 €
- Recettes	266 663.95 €

Section d'investissement

- Dépenses	427 007.99 €
- Recettes	427 007.99 €

Budget supplémentaire assainissement

Section de fonctionnement

- Dépenses	200 000 €
- Recettes	200 000 €

Section d'investissement

- Dépenses	419 179.67 €
- Recettes	419 €

Le conseil municipal a donné son accord pour les subventions aux associations 2016 avec deux abstentions Catherine SAUGEY et Annick HOUDEAU.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les dossiers suivants :

- L'acquisition d'un tableau réalisé par Mme MATTRET, peintre Diémois, et choisi par le conseil des enfants.

- La révision annuelle des loyers communaux.

- L'instauration de la Taxe sur la Publicité Extérieure à compter du 1^{er} janvier 2017 sur les emplacements publicitaires fixes.

- La Cession de terrain commune de Diémoz - ACTIFI d'une parcelle de terrain située à proximité de la mairie.

- Les honoraires de Monsieur Jean Paul CLAVIER pour assistance à maîtrise d'ouvrage d'un montant de 14 000 € HT



Conseil Municipal du 6 juin 2016 (suite)

pour la Construction d'une halle marchande et aménagement d'une placette.

- **Le résultat de la consultation effectuée pour la mise en séparatif du réseau assainissement rue des Bruyères.** Dans le cadre des travaux coordonnés avec le Syndicat de Eaux du Brachet et suite à la consultation lancée par le syndicat, le groupement d'entreprises GUILLAUD TP/ GACHET/ FOURNIER TP/ SOBECA a été retenu pour un montant total de travaux de 3 084 782.70 € HT, dont 95 164 € HT pour les travaux relatifs à la mise en séparatif du réseau assainissement de l'avenue des bruyères.

Le groupement d'entreprises DUMAS SAS/ GACHET TP a été retenu pour les travaux de voirie pour un montant de 652 715.85 € HT, dont 17 718.50 € HT pour l'avenue des bruyères à Diémoz .

Les travaux pris en charge par la commune de Diémoz s'élèvent donc à 112 882.50 € HT.

- **La Signature d'une convention technique avec le Syndicat des eaux du Brachet** pour la mesure de débit/pression des bouches et poteaux d'incendie communaux en ce qui concerne la Défense extérieure contre l'incendie.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la défense extérieure contre l'incendie est une compétence communale.

Différents contrôles doivent être effectués sur les points d'eau d'incendie afin d'évaluer leurs performances hydrauliques : contrôle du débit à la pression dynamique, contrôle de la pression statique, numérotation et signalisation de la bouche incendie.

Les résultats des contrôles sont ensuite transmis au SDIS. A ce titre, il est proposé de passer une convention technique et financière avec le syndicat des eaux du Brachet pour la réalisation de cette prestation

- **L'Adoption du plan de désherbage communal de Diémoz :** Vu la proposition de plan de désherbage dont les conclusions ont été présentées le 8 février 2016 et dont le contenu a été construit en partenariat avec les élus et agents communaux et comprenant un plan d'actions permettant d'homogénéiser les pratiques de désherbage en limitant au maximum le recours aux pesticides et un calendrier de mise en place des moyens de désherbage alternatif sur les années à venir, accompagné d'un planning de modification des pratiques progressif ;

- **Une Demande de subvention à l'Agence de l'Eau** pour l'acquisition d'une balayeuse automotrice pour désherbage mécanique. Conformément aux préconisations du plan de désherbage communal et afin de pouvoir effectuer le balayage des rues ainsi que le désherbage mécanique, il est proposé au conseil municipal d'acquérir le matériel alternatif nécessaire à ces travaux, ainsi que les brosses complémentaires. Le montant prévisionnel dudit matériel s'élève à 68 276.70 € HT .

- **Une Demande subvention salle polyvalente Gabriel REY** pour la réfection du marquage au sol et la modification de l'éclairage.

COMPTE RENDU COMMISSION ENVIRONNEMENT

- **Syndicat des Eaux du Brachet :** le rapport annuel sur le prix et la qualité du

service d'eau potable 2015 est consultable en mairie.

- **Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) :** Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier transmis par Erwann BINET Député de l'Isère.

Le choix du tracé à l'intérieur du fuseau Plaine d'Heyrieux-Sibelin Nord est reporté et des études complémentaires seront à rendre pour l'été 2017.

PLAN LOCAL D'URBANISME

- **Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la révision du Plan d'Occupation des Sols en vue de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, prescrite par délibération du 3 mai 2013, était rendue nécessaire après de nombreuses années d'application du POS (élaboré en 2000 et modifié en 2009).

En vue de continuer à favoriser le renouvellement urbain et préserver la qualité architecturale et l'environnement, il importait que la commune réfléchisse à ses orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable.

Dans un même temps une modification du périmètre de protection mis en place autour de l'église St Roch a été proposée par l'architecte des Bâtiments de France.

Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité sur l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme et sur le projet de modification du périmètre de protection des Bâtiments de France autour de l'église St Roch.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINÉ

Accord local de composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné en application de la loi N°2015-264 du 9 mars 2015

Suite au décès de son Maire, Monsieur Jean-Marc BOITTE, la commune de Grenay doit procéder à une élection municipale partielle intégrale les 11 et 18 septembre prochains.

En conséquence, chaque commune membre de la CCCND doit délibérer

avant le 8 juillet 2016 pour adopter l'accord local de composition du conseil communautaire de la CCCND, en application de la loi N° 2015-264 du 9 mars 2015.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le nombre et la répartition des sièges (36) du conseil communautaire de la CCCND comme suit :

- Bonnefamille : 2,
- Charantonnay : 3,
- Diémoz : 4,
- Grenay : 2,
- Heyrieux : 7,
- Oytier-Saint-Oblas : 2,

- Roche : 3,
- Saint-Georges-d'Espéranche : 5,
- Saint-Just-Chaleyssin : 4,
- Valencin : 4.

Questions diverses

- M. Lionel BEFFRE Préfet de l'Isère remplace Jean Paul BONNETAIN depuis le 1^{er} juin dernier.

- Pour la Gendarmerie d'Heyrieux, le lieutenant PAOLIN est remplacé par Mme Andréa SABY. ●

Monsieur ROHEL nous fait part du message suivant :



Je tiens par ces quelques mots à remercier toutes celles et ceux qui nous ont accompagnés et nous accompagnent encore dans la terrible épreuve que nous traversons.

Avec une pensée toute particulière pour tous ces enfants et ados qui ont apporté amitié et soutien à nos enfants.

Et je remercie très chaleureusement celles qui ont été présentes dès les premiers instants, elles ont été les premiers maillons d'une extraordinaire chaîne d'amitié qui nous entoure et nous protège.

Faites que le souvenir de Sophie reste longtemps dans la mémoire de Diémoz, n'oubliez jamais "la Dame au gros chien" qui aimait tellement la vie qu'elle a choisi de la quitter...

Jean Paul Rohel



Visite de Madame le Sous-Préfet

Le mercredi 20 juillet, Madame Florence Gouache, sous-préfet de Vienne, est venue sur notre commune. Invitée par notre maire pour voir, entre autre, l'avancement des travaux de l'école maternelle, elle a commencé sa visite par un arrêt chez Meillard Richardier.

Elle a beaucoup apprécié le savoir-faire de cette entreprise et son rayonnement dans le monde entier mettant en valeur notre territoire.

Arrivée sur les lieux de notre groupe scolaire, elle a été vraiment satisfaite de l'utilisation de l'argent public pour cette réalisation. Il faut savoir que la subvention de l'Etat s'élève à 500 000 €, ce qui n'est pas rien. La visite de l'intérieur de ce groupe «maternelle» a permis de mettre en valeur

- les quatre classes qui ont chacune une sortie directe sur l'extérieur,
- la cour de récréation qui sera un espace préservé,
- un dortoir, situé loin de la route qui assurera un meilleur confort,
- une salle d'activités vaste qui permettra d'accueillir des projets divers pour les enfants.

Madame le sous-préfet s'est félicitée de voir que cette réalisation a été pensée de longue date, que sa situation proche de la bibliothèque, des multiples équipements sportifs de la commune, va donner aux enseignants une qualité de travail qui sera très appréciée des élèves et des familles.

Elle a souligné que cette construction n'a pas consommé d'espace urbain puisque cette zone était déjà utilisée, que les nombreuses places de parking qui

l'entourent sont exceptionnelles et qu'elle répond, bien sûr, aux normes environnementales avec, entre autre, une isolation importante et la récupération des eaux pluviales.

Elle a confié à la journaliste qui nous accompagnait : «pour moi, c'est une copie sans faute».

Nous attendons maintenant la fin des travaux avec une certaine impatience pour que nos petits Diémois et leurs enseignants puissent profiter de la modernité et la fonctionnalité de ces lieux.

Au mois de juillet, il restait encore beaucoup de travail à faire par les professionnels du bâtiment et de nombreuses réunions de suivi des travaux pour veiller à ce que tout se fasse dans les meilleures conditions. ●



Des TAP à La PAC

Dans le cadre de l'organisation de l'UEFA, au moment de la coupe d'Europe, Monsieur le Maire a rencontré François Hollande et Najat Vallaud-Belkacem. Il en a profité pour discuter avec eux sur les questions qui le préoccupent :



- Les TAP coûtent cher aux communes, Christian Rey a évoqué la mise en place des TAP. Pour qu'ils offrent aux enfants une plus grande diversité d'activités, sur la commune, ils ont été fixés au jeudi après-midi. Il a fait part du fait que l'aide de l'Etat ne couvrait pas les dépenses induites. Dans notre commune, c'est le CCAS qui participe à la prise en charge de certaines de ces activités comme les sorties de ski. Il a plaidé le fait que ces subventions devraient être plus importantes et a rappelé que notre commune est novatrice dans la demande du versement de la taxe d'apprentissage à Sport 69 pour réduire le coût des animateurs qui sont au nombre de 17.

- Dans le cadre de son entrevue avec le Président de la République, notre Maire a fait part des problèmes agricoles en



particulier des difficultés de trésorerie dues au décalage des primes de la PAC qui, mécaniquement, imposent un surcoût à l'exploitant du fait de frais bancaires et de non-paiement des impôts aux dates voulues qui entraînent des taxes supplémentaires. ●



VOS AMÉNAGEMENTS POUR DEMAIN

GUILLAUD TP

CANALISATIONS VRD

- ▶ Canalisations
- ▶ Voirie Réseaux Divers
- ▶ Aménagements hydrauliques
- ▶ Travaux chez le particulier

▶ EXPERIENCE
Présent depuis 40 ans dans le secteur des Travaux Publics.

▶ PROXIMITE
Implanté à St Jean de Bouray, présent à Vienns, Bourgoin, Est lyonnais.

▶ COMPETENCE
Une équipe à taille humaine et opérationnelle.

▶ REACTIVITE
Un service d'astreinte (réseaux et voirie).

Contactez-nous : 04 74 58 68 16
Consultez notre site : www.guillaudtp.fr



GUILLAUD TP Zone Industrielle Près de la Boire
38440 SAINT-JEAN DE BOURNAY

NOUS RÉALISONS CHAQUE JOUR UNE GESTION GLOBALE DE VOS AMÉNAGEMENTS



Ville et Aéroport

Notre Maire a alerté les hautes instances à plusieurs reprises sur les conséquences de la privatisation de l'aéroport Saint-Exupéry, privatisation à laquelle le Conseil Municipal a toujours été opposé.

En tant que membre de l'association Ville et aéroport, il insiste sur le fait que les communes inscrites dans le plan d'exposition aux bruits obtiennent des compensations financières pour répondre aux contraintes fortes qu'on leur impose.

Voici les courriers échangés entre Christian Rey, le chef de cabinet du premier ministre et Ségolène Royal. ●





Incivilités

Encore et toujours des débris n'importe où !!! ça suffit !!!

Y en a marre !!! Cela coûte cher à la commune et quelle plaie pour les agents communaux ! Respectons leur travail s'il vous plaît !

Un peu de civisme ! A tout âge ! Même si la poubelle se trouve à quelques mètres, pensons que quelques pas ce n'est pas bon que pour la planète mais pour chacun d'entre nous aussi. ●

**Diémoz n'est pas une poubelle !
RESPECTEZ**
ceux qui rendent notre village propre.



**Feriez
vous
ça
chez
vous ?**

ENCREL

ENtreprise **C**roix **R**oussienne d'**E**lectricité

**5 Rue DUVIARD
69004 LYON**

@ encrel@sfr.fr

04.78.28.13.27

AGREE E.D.F. – QUALIFELEC N° A-15-0129.E2.C2

SARL 50 000 € - RC LYON B 311 594 568



L'été a encore été le temps pour chaque commission de poursuivre le travail effectué.

Commissions



Commission TRAVAUX

- Les travaux de l'école maternelle sont réceptionnés à ce jour. La construction a été suivie avec beaucoup de sérieux par la commission travaux et a progressé dans le respect des délais.



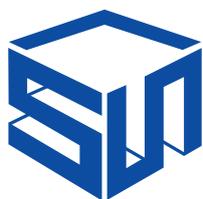
Un remerciement tout particulier au rapporteur de cette commission, Guy Odet.

- Le bassin d'écroulement a été mis en service. Son but est de réguler le versement de l'eau dans le milieu naturel. Le gazon est semé. Un premier réglage des pompes a été effectué. D'autres réglages seront faits au moment des pluies.

- L'enfouissement des réseaux se poursuit rue des Bresses, au Petit Château et au Clos.

- En collaboration avec le syndicat des eaux, le changement de la colonne d'eau avenue des Bruyères et rue de Comberousse sera effectué et route du Brachet avec l'amélioration de la défense incendie. ●





Ent. SAUGEY S.A.S

**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT
MAÇONNERIE - GROS ŒUVRE**

**Bâtiments industriels - Villas clés en mains
Agrandissements - Rénovations - Magasins**

41, rue Centrale - 38300 RUY-MONTCEAU

Téléphone : 04.74.97.41.04 - Télécopie : 04.74.97.82.66

email : saugey.sa@orange.fr - www.saugey.com





Commission SCOLAIRE

Une nouvelle année a commencé le jeudi 1^{er} septembre.

80 enfants sont inscrits en maternelle :

- 28 petits/moyens avec Annie Marouillat
- 28 petits/moyens avec Laurence Charpy
- 24 grands avec Catherine Pierre

En élémentaire, il y a 164 enfants répartis en 7 classes :

- 22 CP chez Mme Goiffon
- 21 CP/CE1 chez Mme Arnould
- 24 CE1 chez Mme Grataloup
- 28 CE2 chez Mme Vanel
- 24 CM1 chez Mme Valente
- 22 CM1/CM2 chez Mme Loillier
- 24 CM2 chez M. T'Jampens

Divers travaux d'entretien et d'aménagement ont été réalisés, comme le préau, un nouvel accès aux écoles et la sécurisation du passage piéton. La réfection de la classe de Mme Grataloup sera effectuée prochainement.

Un nouveau photocopieur a été acheté pour l'école élémentaire, ainsi que du matériel de sport.

Les enfants de l'école élémentaire bénéficieront encore cette année d'un cycle piscine (CP, CE1, CE2) et d'un cycle escalade (CM1 et CM2).



Le fonctionnement de l'accueil périscolaire est identique à celui des années précédentes, à savoir pour le matin, un accueil de 7h30 à 8h30 et l'après-midi de 16h30 à 18h30.

Le restaurant scolaire est ouvert tous les jours, du lundi au vendredi, de 11h30 à 13h30.

Pour ces deux services, la réservation peut se faire avec un formulaire papier ou directement en ligne avec un code d'accès (à demander en Mairie).

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont toujours organisés le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

Ce service est gratuit pour les familles depuis la mise en place de la réforme scolaire en septembre 2014.

PETITS RAPPELS :

- Tous les enfants scolarisés sont inscrits aux TAP.
- **La non participation doit faire l'objet d'un justificatif** complété par les parents (ce justificatif est disponible en ligne sur le site de la Mairie).
- Tous les enfants inscrits à la cantine le jeudi doivent suivre les TAP.
- **Les enfants doivent être en tenue de sport et selon la météo n'oubliez ni CASQUETTE, ni BOUTEILLE D'EAU !**



Les TAP sont organisés par 17 animateurs, sous la coordination de Pierre CHAUVIN, qui est également notre intervenant sport à l'école élémentaire.

Les enfants suivent des cycles de 6 à 7 séances (de vacances à vacances). L'après-midi est découpé en 2 activités.





La vie du CCAS

08/07/2016 : FÊTE D'ÉTÉ (VOIR ARTICLE VIE LOCALE)

30/09/2016 : PRESSÉE DIÉMOISE

De nombreux diémois sont venus déguster nos saucisses à la Grappe. Le bénéfice de cette soirée financera les prochaines sorties de ski offertes aux CM2 pour marquer la fin de leur scolarité à Diémoz et qui seront organisées par la commission scolaire dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).



**19/11/2016 20H30 :
COMÉDIE CARTON ROUGE**

Il reste encore quelques places pour cette comédie axée sur le monde du foot avec un match burlesque qui se joue dans les vestiaires entre 3 arbitres et un employé de nettoyage. Comédie écrite par Jacques Chambon dont vous avez déjà pu admirer le talent dans la série Kaamelot où il interprète le rôle de l'enchanteur Merlin.

Il sera accompagné sur scène par Damien Laquet, Lionel Buisson et Dominique Palandri. A voir absolument si vous aimez vous détendre les zygomatiques !

Réservation conseillée auprès de la Mairie au 04.78.96.20.08



Téléthon

02/12/2016 : TÉLÉTHON

Le CCAS reconduit cette action de solidarité en partenariat avec les associations qui sont volontaires (avis aux amateurs !)

Le programme est en cours d'élaboration mais en voici quelques éléments : le fil rouge sera «La main de la solidarité». Des mains à décorer par les enfants et les associations qui le désirent seront apportées le 02/12 dès 16h30 à la salle polyvalente G.Rey pour être collées sur la frise de la solidarité qui doit être la plus longue possible.

La plus belle main sera récompensée. Les animations proposées cette année par le CCAS seront : La BOUM des enfants, un cours de zumba pour adultes, un stand de maquillage et le traditionnel repas : soupe aux choux ainsi que bien d'autres animations proposées par les associations participantes.

10/12/2016 : DISTRIBUTION DES COLIS À NOS AÎNÉS

26/02/2016 : REPAS DES SENIORS

A VENIR ... NOUVELLE ACTION !

Destinée aux personnes de + de 70 ans qui ont des difficultés physiques pour tailler leur haie limitrophe et qui doivent faire appel à une entreprise spécialisée pour répondre aux règles élémentaires d'urbanisme.

Conditions pour bénéficier d'une aide financière :

- la résidence principale du demandeur doit être située sur la commune de

Diémoz (résidence secondaire non concernée par cette aide).

- la haie «objet de l'aide» doit se situer sur la limite de propriété, en voirie et avoir une hauteur supérieure à 2 m.
- Etre âgé + de 70 ans.
- Avoir un revenu fiscal de référence <ou= à 10 000 €/personne (ou <ou= à 15 000 €/personne titulaire d'une carte d'invalidité).
- Ne pas avoir déjà bénéficié de cette aide dans les 2 précédentes années .

Modalités de demande de cette aide :

- Faire une demande par écrit avec avis d'imposition de l'année (n) ou (n-1).
- A remettre en mairie **avant toute taille de la haie en question.**
- Après vérification des critères d'attribution et accord de la mairie pour bénéficier de cette aide : Fournir la facture acquittée de la taille de votre haie accompagnée de votre RIB.
- Versement d'une aide de 200 € par foyer.

Après la mise en place de nos opérations «enlèvement à titre gratuit des encombrants» auprès des personnes âgées de + de 70 ans, cette nouvelle action de solidarité de proximité nous a paru nécessaire pour aider nos aînés dans leur quotidien.

Toute l'équipe du CCAS remercie vivement les diémois présents à ses différentes manifestations.

Votre participation permet le financement d'actions de solidarité que ce soit auprès d'associations caritatives comme la Ligue contre le cancer (jeu du cochon lors de la foire), le téléthon..., auprès des enfants des écoles (sorties de ski, films d'animation...), ou auprès des jeunes et des aînés de la commune.

Le CCAS vous souhaite de passer de Bonnes Fêtes de fin d'année ! ●



HUMOUR
Samedi 19 novembre

Dieu'En.Solo
présente
CARTON ROUGE
Une comédie de Jacques Chambon
mise en scène par Brigitte Jouffre

20 h 30

Réservation
conseillée en
**MAIRIE DE
DIEMOZ**

04.78.96.20.08

Entrée
15 €

isère
www.isere.fr

DIEMOZ
Salle Intergénérationnelle



Commission ENVIRONNEMENT



DES ÉLÈVES DE MATERNELLE DÉCORÉS DE L'ORDRE DU ROMARIN

Plusieurs actions se sont déroulées à la maison de la Nature sur le thème «Jardiner autrement».

3 ateliers ont été proposés aux enfants : 2 étaient consacrés à la plantation de légumes, fleurs et aromates et le 3^e avait pour but la découverte du cycle de l'eau à travers des activités ludiques.

Une classe de moyenne section de l'école maternelle ainsi que la directrice, Annie MAROUILLAT et les bénévoles encadrants ont été décorés de l'Ordre du Romarin par son président et toute son équipe.

A l'issue de cette cérémonie, tous les enfants ont reçu, une médaille commémorative et un tablier de jardinier.

Cette intronisation a été rendue possible avec l'aide de plusieurs acteurs notamment le personnel enseignant, le syndicat des eaux du Brachet, les parents, la commission

environnement et l'ordre du Romarin. Un grand merci à tous les acteurs.

Félicitations à la commission communale pour cette organisation.

Le nouveau cartoguide, édité par la CCCND, est arrivé. Il se compose d'une carte des chemins environnants que l'on peut pratiquer à pied, vélo et cheval.

Au dos de ce cartoguide, il y a un bref descriptif des dix villages qui le composent. En vente à la bibliothèque pour la somme de 5 €. ●

Die Municipale





Commission URBANISME

Déclaration préalable ou permis de construire ?

Travaux sur constructions existantes

Travaux dispensés de toute formalité

Le principe en la matière est la dispense de formalité, à l'exception des opérations expressément soumises soit à l'obtention d'un permis de construire, soit à une déclaration préalable.

Travaux soumis à permis de construire
Sauf lorsqu'ils revêtent le caractère de travaux d'entretien ou de réparation ordinaires, les travaux suivants sont soumis à permis de construire :

- Travaux ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m².
- Dans les zones couvertes par un plan local d'urbanisme (PLU), travaux ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 40 m² et ceux compris entre 20 et 40 m² lorsque leur réalisation conduirait à porter la surface ou l'emprise totale de la construction au-delà de l'un des seuils de dispense de l'obligation de recourir à un architecte (170 m² pour un usage d'habitation par exemple).
- Travaux ayant pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (notamment passage de l'habitation au commerce ou au bureau ou inversement).
- Travaux sur des Immeubles Inscrits au titre des monuments historiques, sur des biens situés dans un secteur sauvegardé ou ceux nécessaires à la réalisation d'une opération de restauration Immobilière.

Travaux soumis à déclaration préalable :

- Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, à l'exception des travaux de ravalement.
- Changement de destination d'un bâtiment existant entre les différentes destinations (habitation, commerce, artisanat, industrie, bureau...).
- Travaux ayant pour effet de modifier ou de supprimer un élément que le PLU a identifié comme présentant un intérêt d'ordre architectural, écologique, culturel ou historique.

- Travaux ayant pour effet la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m² et ceux réalisés dans les zones urbaines d'un PLU lorsque leur réalisation porte la surface ou l'emprise au sol à 5 m² et à moins de 40 m², dès lors que la surface au sol ou l'emprise totale de la construction ne dépasse pas l'un des seuils de dispense de l'obligation de recourir à un architecte (170 m² pour un usage d'habitation par exemple).





ACTIFI

Votre partenaire
privilégié pour **votre futur**
logement à Diémoz.

À DIEMOZ

LE CLOS DE BRESCIA



PROFITEZ
DES DERNIERS
TERRAINS
DISPONIBLES !



04 37 05 11 33
www.actifi.fr

* Sous le signe des Clois de Brescia, la construction s'opère sur 31 lots de terrain de 1271 à 1403 m² à Diémoz (Canton de Diémoz), Arrondissement de Thoiry, 2440 Villeneuve, Canton de Diémoz, France.



ACTIFI

L'exigence immobilière **proche de vous**



Marché de Noël Salle Gabriel REY
11 Décembre 2016 de 10 h à 17 h



TOUS TRAVAUX DU BÂTIMENT
INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR | RÉNOVATION ET EXTENSION

Maçonnerie | Charpente | Carrelage | Pose Menuiserie | Isolation/Placo

Tél. **04 78 96 36 00**
Fax 04 78 96 33 42 | Mail : payaud@orange.fr

253, chemin de Bramfaim
38540 VALENCIN

COURTOIS **SONDAGES**

Z.A. de Grange Neuve
38790 DIEMOZ

☎ 04 78 96 40 68

☎ 04 78 96 40 69

☎ 06 08 57 54 82

e-mail : courtoisondages@aol.com

Essais pressiométriques - Pénétromètres
Carottages Ø 63, Ø 85 - Pose de piézomètres
Essai d'eau Lefranc - Forage d'eau



MEILAND
RICHARDIER

Créateur producteur de roses.

Vente de roses, bulbes, fruitiers,
vivaces, arbustes...

Vente sur place
Andorre Route de Vienna
38790 DIEMOZ
04 78 34 00 34

Unité de livraison :
Boite 2 / 33001600
Tél: 01 49 79 01 11 ou 33 04 79 01 11
ouverture d'été du 14/07/16 au 14/08/16





SYSTEPUR

ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA STATION D'ÉPURATION DU SYSTEPUR

Commencé à l'automne 2013, le chantier de la station d'épuration du Systepur à Reventin-Vaugris se poursuit. Les travaux consistent en l'extension et la modernisation de la station afin de doubler sa capacité initiale (atteindre 125 000 équivalents habitants), tout en s'inscrivant dans une démarche plus durable, c'est-à-dire acquérir des technologies plus performantes et moins énergivores, valoriser les sous-produits de l'assainissement tels que les sables et les boues), et être un outil pédagogique...

Les ouvrages relatifs à la filière boues qui ont fait partie de la 1ère phase de chantier ont été mis en service au printemps 2016 (à l'exception de la filière biogaz). Le digesteur, qui permet d'optimiser la dégradation des matières organiques contenues dans les boues, devrait être mis en charge progressivement à compter de la fin d'année.

Les travaux relatifs à la filière eau (2° phase de travaux) seront achevés d'ici mi-octobre. Ceux-ci concernent les bassins d'aération.

La modification retenue, consiste à l'association, dans un seul et même bassin, d'une boue activée, et des procédés MBBR (Moving Bed Bio Reactor). Cette technique d'épuration biologique des eaux usées, améliore l'élimination de l'azote d'une boue activée classique, augmente le rendement épuratoire et la décantation des boues. Les supports plastiques en flottation libre dans la boue activée, accueillent la biomasse, ce qui permet d'amplifier la

surface de contact entre les bactéries et les eaux usées. Ce système garantit des performances élevées dans des volumes d'aération limités. Agrandir la taille des bassins, pour accroître la capacité nominale de la station est donc devenu superflu.

La mise en service des bâtiments d'accueil des matières externes (matière de vidange, de curage, et graisses...), est prévue pour l'automne.

Le circuit de visite devrait également être finalisé.

La valorisation énergétique devrait commencer en 2017 avec la cogénération.

Ce processus consiste à injecter du biogaz, issu du traitement des boues dans un moteur produisant à la fois de la chaleur et de l'électricité.

En parallèle, ce biogaz pourra également, après traitement, lavage et concentration, être revendu et injecté dans le réseau GRDF. Les travaux pour



l'injection du biogaz dans le réseau font partie d'une troisième phase de travaux, actée lors du dernier conseil syndical. Ceux-ci devraient se poursuivre jusqu'à l'automne 2017.

Les dossiers de demande d'autorisation ont été déposés en préfecture et sont en cours d'instruction.

D'ici 2017, la station d'épuration sera prête à recevoir du public, des scolaires... et à présenter son nouveau visage. ●





Travaux Publics / Travaux Routiers

Construction et entretien des routes
Voiries et réseaux divers

Travaux Privés

Aménagement d'accès, Abords de villas
Terrains de sports

Carrières

Carrière d'Eyzin-Pinet, Carrière de Valencin.
Livraison tous secteurs

840 rue de St-Alban - BP277 - 38202 VIENNE Cedex - Tél. : 04 74 31 70 28 - Fax : 04 74 53 47 75
Agence : Route de Pualgnan - 69330 JONAGE



De nombreux évènements ont eu lieu au cours de ces derniers mois.

8 Mai 2016

Messieurs Rey, Beloud et Serre se sont succédés pour lire les différents messages de paix en ce jour de commémoration :

«Devant la stèle en ce 8 Mai 2016, la France se souvient aujourd'hui de ses fils emprisonnés, torturés, abattus et de toutes ses victimes civiles

Elle se souvient et honore la mémoire de tous ses combattants, soldats, aviateurs, marins, résistants, déportés, fusillés, massacrés, prisonniers, de leur courage, leur esprit de sacrifice et de leur sens du devoir.

La reconquête des pays pour la liberté fut longue, laborieuse et couteuse en vie humaine.... »

«En ce jour anniversaire, les anciens combattants invitent chacun et particulièrement la jeunesse à la vigilance et à œuvrer pour un monde plus solidaire, un monde de fraternité, de solidarité et de paix.»

«... Nous voulons rendre hommage aux déportés qui, grâce à la solidarité face à la tyrannie, ont survécu malgré l'horreur de leur situation.

Sans équivalent dans l'Histoire, ces camps de la mort avaient pour principe la supériorité de la «race Aryenne» et pour conséquence l'élimination de leurs opposants et l'éradication par des méthodes de mort industrielle de plusieurs millions de femmes, d'hommes et d'enfants.

En 1946, le procès de Nuremberg, fondé en partie sur le témoignage des déportés a permis d'élaborer la notion juridique de crime contre l'Humanité, suivie en 1948 de la Déclaration



Universelle des Droits de l'Homme adoptée par les Nations Unies.

Les déportés pouvaient donc penser que les tragédies qu'ils avaient vécues ne se reproduiraient pas.

En ces temps d'inquiétude et de menace pour l'avenir de l'Humanité, il convient de dénoncer toutes les doctrines de haine, de racisme et toutes les violations des libertés fondamentales dont tout être humain doit pouvoir se prévaloir.

Notre hommage d'aujourd'hui n'aurait pas de sens si nous ne prenions pas l'engagement de poursuivre la lutte pour la liberté et la solidarité entre les peuples, conquêtes fragiles qu'il faut défendre sans faiblesse.

C'est l'éducation aux valeurs civilisatrices de paix et d'humanité, l'enseignement de la morale de

l'engagement et du devoir civique à l'école qui constituent les plus belles promesses de liberté, d'égalité et de fraternité en France et dans le monde...»

«...Le 8 Mai 1945, la France et l'Europe, dont la reconquête de la liberté avait commencé plusieurs mois auparavant s'apprétaient à retrouver la paix.

Dans ce combat terrible qui avait opposé le nazisme aux valeurs démocratiques, celles-ci venaient de triompher.»

«Ces mémoires de courage et de souffrance doivent continuer à vivre, au-delà des commémorations. A vivre dans les lieux qui les incarnent, tels que les plages du Débarquement, le Mont-Valérien, le Camp de Natzweiler-Struthof, la Prison de Montluc, le Mémorial de la Déportation et celui de la Shoah, bientôt celui du Mont-Faron, et aujourd'hui, celui du Mémorial des Civils dans la guerre à Falaise en Normandie, inauguré ce 8 Mai 2016.

En ce 71^e anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale, il ne faut pas cesser de visiter et d'arpenter ces lieux qui nous rappellent aussi que de toutes ces souffrances et de tous ces courages est née l'Europe Libre et en Paix : un héritage dont nous devons rester les gardiens vigilants...» ●



FÊTE DE LA MUSIQUE à Diémoz



Cette année, l'été était au rendez-vous lors la fête de la musique, organisée devant la salle polyvalente G.REY, par le Groupement d'Intérêt Commercial et Communal de Diémoz (GICCD).

Au programme se sont succédé les démonstrations de l'école de danse, et le répertoire de l'ensemble vocal du kiosque à musique. Les festivités se sont poursuivies jusqu'à la nuit permettant à tous de participer, de danser, de se restaurer et de passer un moment de convivialité, bienvenu avant le départ en vacances.

De nombreux Diémois se sont déplacés et ont apprécié l'organisation proposée par les commerçants présents qui se sont investis dans la réussite de cette soirée. ●

FÊTE DE L'ÉTÉ à Diémoz



Le CCAS a participé à cet événement en assurant la buvette l'après-midi pour désaltérer les joueurs du fameux tournoi de bubble ball organisé par la commission sports et loisirs, ainsi que les spectateurs qui ont bien ri devant un tel spectacle de roulé-boulé. Puis la soirée a continué, animée par radio Scoop, dans une ambiance conviviale.

A noter que toutes les animations proposées (tournoi de bubble ball, tir à la corde et bal populaire animé par radio Scoop) **à l'occasion de la fête d'été sont financées entièrement par la municipalité pour permettre à tous les diémois de passer une journée intergénérationnelle conviviale et profiter gratuitement des différentes activités programmées.** ●





14^e ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

D'abord objet de curiosité, considéré comme excentrique et extravagant, cette « invention moderne » de Pierre Michaux en 1861, amélioration certaine de la draisiennne, conçue en 1817 par le baron Karl Von Drais, le « vélocipède » ou bicyclette à pédales, cesse peu à peu d'être ridiculisé, et suscite progressivement l'engouement. Il devient « très à la mode » dès la fin du 19^{ème} siècle.

Parallèlement au développement d'une industrie et d'une économie du cycle, les premiers clubs, les premiers journaux spécialisés et les premières compétitions sportives sont créés. Le 31 mai 1868, la Compagnie Parisienne, qui fabrique les vélocipèdes, organise la première course cycliste en France dans le parc de Saint-Cloud. De nouvelles courses devenues maintenant prestigieuses, comme Bordeaux-Paris créée en 1891 et bien sûr le Tour de France, né en 1903, sont disputées, rendant le cyclisme sportif et la pratique du vélo, de plus en plus populaire.

En ce 16 juillet 2016, l'étape 14, longue de 208,5 km, départ Montélimar, de la 103^e « Grande Boucle », passait au carrefour La Fayette à Diémoz. Ce fut un événement local grandiose qui vit un déploiement logistique étonnant.

Les routes des alentours avaient été fermées très tôt dans le début d'après-midi, au grand dam, même, d'un futur jeune-marié qui, victime d'un gendarme peut-être un peu ballot, et sans doute trop zélé, se voyait dans la nécessité de négocier ardemment, le passage qu'on lui refusait, pour aller, devant l'officier civil, prononcer le « oui » fatidique à son épouse impatiente.

Arrivant depuis la route de Vienne, la D75, pas moins de six hélicoptères précédant et survolant la caravane, ont fort impressionné les nombreux autochtones venus de toute la région, placés autour du rond-point, dans l'attente des coureurs.

Puis ce fut le passage cacophonique, tonitruant et tapageur des motos de journalistes ou celles du service d'ordre, des voitures accompagnatrices ou publicitaires polymorphes et multicolores lançant à toute volée casquettes, ballons et objets de toutes sortes, aux spectateurs avides et fétichistes.

Enfin dans un instant très éphémère, les cyclistes en peloton, traversèrent la place, en bolides, pour filer droit sur l'asphalte tout neuf, vers Saint-Quentin-Fallavier, et une arrivée prévue quelques heures plus tard, au Parc des oiseaux de Villard-les-Dombes.



Je me souviens de mon enfance dans le village de ma grand-mère, lorsque nous avions pique-niqué à la « côte du bois des lapins » pour voir le Tour, du temps des héros du moment, Anquetil et Poulidor. Tout avait été si vite, même pas le temps de récupérer une casquette !

La déception était là, certes, mais le souvenir, pourtant est bien resté ! Souhaitons qu'il en soit de même pour tous les Diémois d'aujourd'hui. ●

G.P.



5, ZA Granges Neuves
38790 DIÉMOZ
Tél. 04 78 96 40 68
Fax 04 78 96 40 69
courtoisondages@aol.com







LE MARCHÉ de Producteurs Locaux

Le marché de producteurs a eu lieu le **samedi 27 août** en fin de journée. Il est organisé chaque année par Diémoz Véga environnement.

L'édition 2016 s'est faite sous la chaleur avec des produits de qualité aux couleurs estivales.

Des producteurs de la région sont venus proposer des fruits, légumes, fromages, charcuteries, miel et boissons. ●



Le FORUM des Associations

Le 18^e Forum des Associations s'est déroulé le samedi 03 septembre 2016.

35 associations ont répondu présentes. Cette année un horaire différent, puisque l'ouverture des portes s'est faite en matinée, à 11 heures, permettant ainsi de pouvoir échanger **autour d'une buvette organisée par le Comité des Fêtes.**

A cette occasion, la nouvelle plaquette associative a été distribuée ayant pour objectif de présenter toutes les associations sportives, de loisirs et culturelles de notre commune.

Merci à tous ces bénévoles qui s'impliquent et se dévouent pour que le tissu associatif soit et reste dynamique. ●



Carrefour
contact
DIEMOZ

7h-20h dimanche de 8h à 12h30
Carburant 24/24 - Boucherie - Pain
Tél. 04 72 70 52 74



Beaucoup d'associations ont répondu présentes pour proposer un article dans ce bulletin. Merci à tous pour votre disponibilité.



AERO'K

Section YOGA: Après la pause estivale une trentaine d'adhérents a repris le chemin des tapis le 12 septembre pour pratiquer cette activité si bénéfique pour le corps et l'esprit. Les cours sont toujours assurés par Joëlle Bismuth. Cette saison nous avons dû faire des modifications dans les horaires car nous ne disposons plus du créneau du lundi soir dans la salle de danse. Les 2 cours ont donc lieu le mardi de 17h 15 à 18h 30 et de 19 h à 20h 30.



De nouveaux adhérents sont venus enrichir la liste des participants au Yoga. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous espérons qu'ils trouveront autant de plaisir que les anciens adeptes à pratiquer cette discipline, qui grâce à des postures adaptées vise à nous apporter souplesse, techniques de respiration, relaxation, écoute du corps dans sa globalité, tout cela afin de gagner en sérénité et bien être.

intéressés) étaient nécessaires pour pouvoir rémunérer le professeur et maintenir le cours.

Nous souhaitons à tous une bonne saison sportive. ●

Section ART DU CIRQUE : Cette saison malheureusement la section cirque a dû mettre en sommeil son activité faute d'inscriptions suffisantes : 15 enfants minimum (alors que 6 seulement étaient

Et pour finir une belle pensée à méditer de MÈRE THÉRÈSA : "Ne laissez jamais personne venir à vous et repartir sans être plus heureux".

SARL PELLETT
Agrée QUALIGAZ

QualiPac QualiEco QualiEco

ZINGUERIE-SANITAIRE
ADOUCCISSEUR D'EAU CLIMATISATION
ENERGIE RENOUVELABLE/GEOTHERMIE/SOLAIRE
CLAUDEIRE A GRANULES- POELE A BOIS

38700 DIEMOZ
TEL. : 04 78 96 21 75
E-mail : sarl.pellet@orange.fr

TRAITEUR
Stéphane BERTHET

RECEPTION - MARIAGE
BAPTÊME - REPAS D'ENFANTS
REPAS POUR ASSOCIATIONS SPORTIVES
287052141-3028011-870118008

04 74 59 09 05
www.berthet-traiteur.com



L'Amicale Laïque

Que dire de l'année 2016 pour l'Amicale. N'ayant pas eu le temps d'organiser la fête bisannuelle en Février, le bureau souhaitait faire une soirée où nous aurions pu récompenser toutes les personnes méritantes des associations.

La date proposée du 2 Avril n'a pas été judicieuse puisque des entrainements de certaines associations nous auraient privés d'un nombre conséquent d'adhérents. Tout cela ne nous a pas empêché d'aider Diémoz grimp' pour son challenge, de soutenir l'Aéro K avec le cirque et le yoga et d'encourager les bénévoles à participer au week end du stock cars.

Nous vous souhaitons une bonne saison 2016 2017 ●



PLATRERIE - PEINTURE
FAÇADES - DECORATION
Isolation - Pose tout revêtement

DEPUIS 1989 !!!
BALLAZ Denis



30, rue de Comberousse
38790 Diémoz
Tél. 04 78 96 24 56

Faites confiance
à un artisan diplômé

ISOFLON ISOFLON

ISOFLON

19 Z.A. GRANGE NEUVE, DIÉMOZ
Rénovation de tous revêtements anti adhésifs de
vos casseroles, plats et ustensiles sous 48 h

Tel : 04.78.96.22.37

ISOFLON ISOFLON



Art et Culture

51 sorties cette année

Après une saison très riche et variée puisque nous avons effectué 51 sorties durant l'année 2015-2016, c'est devant une assistance très nombreuse que notre assemblée générale s'est déroulée, dans la bonne humeur et avec beaucoup d'échanges.

Nous voici repartis pour une nouvelle saison dans la continuité des années précédentes puisque l'objectif de ART et CULTURE est de faire découvrir des lieux inhabituels, de proposer des sorties diversifiées.

Je vous propose un petit aperçu de notre programme Octobre-Novembre-Décembre : les films conférences avec Connaissance du Monde à Vienne, le théâtre St Martin, visite du vieux Lyon «au fils des noms de rues», un spectacle musical avec les trompettes de Lyon ou une visite à Martigny (Suisse) autour d'une expo de peinture de Picasso.

Notre première sortie de l'année en car à la journée se déroulera au couvent de la Tourette ainsi que la visite de la ferme Reverdy. Les passionnés de danse et de musiques ne sont pas oubliés.

Depuis quelques années, nous avons décidé d'effectuer des visites d'entreprises et ce trimestre nous irons découvrir une chocolaterie.

La salle intergénérationnelle nous permet des conférences. Au mois de novembre, ce sera une «causerie» autour des fables de La Fontaine.

Voici un panel de nos diverses sorties.

Ah ! J'allais oublier : Une soirée ouverte à toute la population vous est proposée :

SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2016 SOIRÉE INÉDITE À DIEMOZ : UN CINÉ-CONCERT :
3 films muets de Charles Bowers (dit Bricolo) accompagnés par un guitariste, une accordéoniste et un batteur.

COMMENT NOUS REJOINDRE ?

Vous pouvez nous rencontrer le 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle intergénérationnelle rue des étangs (vers le stade et les jeux de boules). ●



Composition du bureau 2016/2017 :

Présidente :	Arlette OLANIER
Vice-présidente :	Nicole JOUVE
Secrétaire :	Gisèle SCHNEIDER
Secrétaire adjointe :	Nadine COSTE ALBERT
	Paul BIBERT
Trésorier :	Bernard PERRODIN
Trésorière adjointe :	Maryse GONIN
Trésorier adjoint :	Maurice ROBERT
Photographe :	Paul BIBERT
Intendance :	Jean-Pierre JACQUIER
Membres du bureau :	Anne-Marie TERRASSE,
	Yvonne DEVEAUX



Basket-Club Diémoz

QUOI DE NEUF À BASKETLAND ?

D'abord un accessit à Sébastien et à l'équipe Sénior qui a terminé la saison 2015/2016 par une montée en excellence départementale ... Bravo à tous pour votre implication sportive qui s'est confirmée par ce bon résultat.

• Et la saison qui commence : What's news PussyFernand ? D'abord un afflux de nouvelles frimousses pour Patou et Fabienne ; 18 mini poussins au total : mais elles ont un renfort ! Romane encore étudiante qui joue en U17/20, a décidé de donner du temps pour son club formateur. Sous la «houlette» de Patou elle a déjà «digéré» les bases de «l'éducatrice sportive» et de fait est opérationnelle pour encadrer le mercredi à partir de 13h30 avec en plus le coaching des Poussins le samedi ; nous la félicitons pour son engagement efficace et toujours.... souriant. Après avoir participé à tous les entrainements de l'après-midi elle s'entraîne avec Cyril.

• Mais qui c'est ce Cyril ? C'est un jeune homme de 22 ans qui nous a rejoint cette saison pour prendre en charge les entrainements et le coaching des U17/20. Ancien joueur de Jonage et entraîneur à Pont de Cheruy , il continue son parcours avec Diémoz. La prise de contact a été très bonne avec les filles et nous sommes certains qu'en duo avec Sébastien, le BCD se prépare un avenir sportif prometteur .

• Les équipes seront coachées en U11 par Romane avec Cédric (papa de joueur), U13 Emilie, Fabienne avec Maryline (maman de joueur), U17/20 Cyril avec Franck et Stéphane (papas de joueuses), Senior Sébastien. Merci à tous pour vos investissements bénévoles.

• Quant à Michel il anime toujours une équipe Loisirs, joueuse, sérieuse qui ne se



prend pas au sérieux, tous les jeudis soirs à partir de 20 h 30 jusqu'à ...la fin du partage du liquide anti crampe gazeux à base de houblon et qui mousse dans le verre !!!.

• Le 31 Octobre comme toutes les années, soirée entre «anthropophages» avec dégustation de la Soupe de Courge, et le 26 Novembre on vous attend aussi pour une soirée Moules-Frites décoiffante !!!

• Bonne saison à tous et «Le succès n'est pas la clé du bonheur. Le bonheur est la clé du succès.

Si vous aimez ce que vous faites, vous réussirez.»

Albert Schweitzer ...@+Nimbus ●





Bibliothèque de Diémoz

Bibliothèque de Diémoz - Association «Les Amis de la Bibliothèque».

La MÉDIATHÈQUE DE DIÉMOZ vous accueille :

- le mercredi et le jeudi de 15h à 18h
- le vendredi de 15h à 19h

Venez découvrir les dernières nouveautés littéraires (chaque mois) et les nouvelles acquisitions de BD, CD et DVD ! Ce fonds est complété deux fois par an par des prêts longue durée de la médiathèque d'Heyrieux.

Nous vous rappelons que les adhérents de la bibliothèque peuvent emprunter leurs documents dans les 9 médiathèques de la Communauté de Communes :

- soit «en direct», en se rendant sur les lieux,
- soit en réservant depuis la médiathèque de Diémoz,
- soit par internet, sur le site des bibliothèques: <http://bibliotheques.collines-nord-dauphine.bibli.fr/>

ce qui élargit considérablement le choix des lecteurs (environ 52000 livres, 5000 CD, 1300 DVD, 92 abonnements) !

ANIMATIONS

Toute l'année des mini-spectacles sont proposés aux enfants : contes, comptines, contes en plein air... Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous.

Le **mercredi 29 juin 16h** au parc de la

Maison pour Tous de Diémoz :

«La musique sera conte...» de Merlenchanteuse (à partir de 4 ans – durée 30 minutes).

Dans toutes les civilisations et de tous temps, la musique a guidé les cœurs et les pas des hommes... Poésie des mots et des sons, des histoires en témoignent, touchantes et merveilleuses...

PNI (Prix Nord-Isère)

Cette année encore, les écoles de Diémoz participent à ce prix : 9 classes primaires et 2 classes maternelles.

Ils doivent lire (ou écouter, pour les enfants de maternelle) 4 livres sélectionnés selon leur classe et voter pour celui qu'ils préfèrent.

Le vote aura lieu le vendredi 27 mai 2017.

PRIX «Gouttes de sang d'encre»

Ce prix s'adresse aux adhérents des médiathèques de la CCCND. De juin à novembre, les lecteurs amateurs de



polars devront choisir leur livre préféré parmi une sélection de 4 ou 5 ouvrages.

« Dis-moi dix mots »

Dans le cadre de la semaine de la francophonie, les dix mots choisis ont inspiré les enfants de l'école et même les petits de l'association des «nounous» : leurs nombreuses créations ont décoré nos locaux : des «tap-taps», des «lumerottes», des personnages «chafouins»... ces enfants ont fait preuve de beaucoup d'imagination et de créativité ! Merci à tous !

Enfin, de nombreuses animations sont programmées dans d'autres médiathèques.

Il suffit de consulter le site de la CCCND pour en connaître la liste, ou de passer nous voir à la médiathèque de Diémoz où des dépliants sont à votre disposition... ●

A bientôt !





Les Caligaë

La saison 2015-2016 s'est achevée par deux événements importants pour notre club :

RANDO «LIGUE»

Le dimanche 5 juin, le club des Caligaë a organisé une randonnée destinée à tous les licenciés FSCF de la ligue «Dauphiné-Savoie-Vivarais». Une soixantaine de marcheurs ont participé à cette manifestation .

Cette journée permet de rencontrer les licenciés d'autres clubs venus de toute la région...



SÉJOUR À TAUTAVEL

La saison 2015-2016 s'est achevée par un séjour d'une semaine à Tautavel, dans les Pyrénées Orientales. 22 adhérents y ont participé cette année ; au programme : randonnée, bien sûr, mais aussi tourisme entre mer et montagne, de la Côte Vermeille aux pâturages de Cerdagne, des sentiers cathares aux gorges de Galamus ...



PROGRAMME 2016/2017

Après la TRÈVE ESTIVALE, le club a repris ses habitudes :

- tous les lundis, 2 randonnées sont proposées : à 13h30 un parcours d'une douzaine de Km environ pour les plus vaillants ; à 14h un parcours de 6-8 Km pour les autres...
- deux fois par mois, une rando à la journée, le samedi ou le dimanche ...

Des séjours en week-end ou en semaine sont également organisés : en mai dans le Forez, en septembre, dans la Drôme.

Pour la saison qui commence, il y a une innovation : en janvier, un séjour «raquettes» de 4 jours à Lus-La-Croix-Haute avec un guide professionnel.

A notre programme, nous avons aussi en septembre, la rando au profit de l'association «Princesse Léana» et, bien sûr, en octobre, notre traditionnelle rando semi-nocturne suivie d'un repas choucroute à la Salle Polyvalente.

BUREAU

Lors de notre AG DU 10 SEPTEMBRE, notre présidente, Marcelle PELLET, nous a appris qu'elle renonçait à son poste.

Elle était présidente depuis la création de l'association, en 1998 ! ...Un grand merci à elle pour son dévouement durant ces 18 années !

Le bureau a donc élu un nouveau président : Michel BECCHI, à qui nous souhaitons la bienvenue. La succession est lourde, mais il sera efficacement secondé par un bureau compétent et enthousiaste ! ●

Pour plus de renseignement,
vous pouvez consulter le site de l'association :
<http://les.caligaë.diemoz.free.fr/>



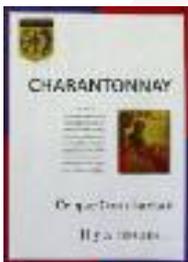
La Chorale de Diémoz

«CHARANTONNAY, CE QUE L'ON CHANTAIT IL Y A 100 ANS...»

Le premier week-end de juin, la chorale s'implique dans l'animation de la Grande Exposition «Charantonnay, il y a 100 ans, pendant la guerre». Le soleil est là, apportant sa part supplémentaire pour la réussite parfaite de ces journées



Un livret intitulé «Charantonnay, ce que l'on chantait il y a 100 ans» a permis de regrouper des mélodies fredonnées avant ou pendant la guerre 14-18 et qui aidaient les «bidasses» à supporter l'horreur de cette guerre qui n'en finissait pas.



Le samedi 4 juin, ce livret est distribué aux groupes d'adultes et enfants qui se forment pour écouter et même pour chanter ensemble, invités par les choristes, «Les Allobroges», «Quand Madelon», «Je vais

revoir ma blonde», «L'ami bidasse», «Le pinard», «La caissière du grand café», «Le temps des cerises», «La chanson des blés d'or», etc... Animation extérieure sympathique et participative !

Le dimanche 5 juin, après la cérémonie commémorative au monument aux morts, la chorale «Soyé Bô les filles» intervient lors du verre de l'amitié offert par la municipalité du village,



puis devant 400 personnes qui prennent part au repas servi en plein air. Animation plus difficile dans le brouhaha des convives !

«DIÉMOZ, CE QUE L'ON CHANTAIT LE 10 JUIN 2016»

Pour la troisième fois, la Chorale «Tutti's Canti» est l'invité de notre soirée musicale donnée à l'église de Diémoz. Cathy CUISINIER dirige maintenant ce chœur qui interprète des chansons de variétés. Dans un tout autre style, «Soyé Bô les filles» donne son premier concert avec Florian CAROUBI, à la fois pianiste et chef de chœur exceptionnels !



«Douce France» rassemble les deux chœurs et les deux chefs, Florian au piano et Cathy à la direction ! Un verre de l'amitié vient clore ce bon et beau moment de partage en chansons.

«UN PIQUE-NIQUE MÉMORABLE»

En guise de pique-nique le 28 juin, Anne, choriste de «Soyé Bô les filles», propose d'organiser chez elle un concert de piano privé, entre amis. Elle invite Florian qui accepte. Ce sera pour lui, dit-il, une «répétition» en prévision de concours à venir !!!!

Florian fait découvrir à ses auditeurs un ensemble de pièces où le musicien compose à base d'éclairage, de plans, de lignes et de couleurs comme un peintre.

Il interprète tout d'abord «Sposalizio» un extrait de la 2^e Année de Pèlerinage, de Franz Liszt, inspiré par Michel-Ange et Raphaël.

Puis «images deuxième série» de C. Debussy avec des paysages sonores.

Enfin, il termine en apothéose son programme par «Tableaux d'une Exposition» de Cécile Moussorgski.

Pendant plus d'une heure, Florian a montré ses dons de musicien, passionné et transporté par la musique avec laquelle il fait corps. Excellente soirée, qui se termine par une délicieuse collation.

Merci aux choristes et amis pour leur présence et leur participation.

Merci à Florian ! Quel champion : sur six concours présentés en septembre, il en a remporté cinq !!! Et à côté de cela, quelle simplicité ! Quelle gentillesse ! Quelle patience pour ses choristes... ●



Club de l'Amitié de Diémoz

Au club de l'amitié quoi de neuf ? Rien, il n'y a que des vieux dynamiques malgré tout ; Oh ! pardon, il n'y a que du vieux et respect pour les jeunes qui adhèrent et rajeunissent la moyenne d'âge. C'est bon signe pour l'avenir.

En mai, notre sortie annuelle, sur le canal de Savière à Chanaz, nous fera garder le souvenir d'un très beau voyage.

En juin, le thé dansant fut un réel succès.

En octobre, a lieu notre traditionnel concours de belote.

Tous les mois, nous organisons un repas à la Maison Pour Tous dans une ambiance sympathique.

Chaque jeudi, nous nous réunissons à la salle Intergénérationnelle à 14 heures pour la belote ou autres jeux.

ALORS N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS REJOINDRE ET À BIENTÔT. ●



OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi. Animés par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasani, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.

TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 96 09 30

Une large gamme de services



À destination des entreprises :
maîtrise de la production industrielle et artisanale, BTP et construction, hôtellerie et restauration, services administratifs et diversifiés...



Pour les particuliers :
ménage, nettoyage, garde d'enfants et de animaux, soins aux personnes âgées ou handicapées, ...



Vers les collectivités et les associations :
entretien des espaces verts, aide matérielle et humaine, services administratifs, garderie et sécurité...

Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La **réactivité, la proximité** pour être **au plus près de votre demande**

L'agence référente de votre commune

est située à Villefontaine, 37e rue André-Zola
Une équipe à votre service au 04 74 96 09 30
ou par mail : assistance@vteleoz.asso.fr



Le Comité des Fêtes

JUIN 2016 :

Notre première manifestation a été un rendez-vous culturel où nous avons invité les Diémois et Diémoises à une soirée théâtre dont l'entrée était libre. Une pièce, intitulée «l'Ascenseur du Destin», était jouée par l'équipe du théâtre du Regard de Septème.

Deux heures de spectacle de qualité qui ont enthousiasmé les nombreux amateurs. Soirée conviviale qui s'est poursuivie par des échanges chaleureux autour d'un verre et de gâteaux confectionnés par les bénévoles du Comité des Fêtes.

SEPTEMBRE 2016 :

Rendez-vous loisirs avec le Forum des Associations, moment fort de notre village. Le Comité des Fêtes a pris en charge la buvette et surtout a apporté une nouveauté : ouverture du forum à partir de 11 heures (au lieu de 14 heures) avec la possibilité de se restaurer sur place.

Cette initiative a plu aux nombreuses associations présentes ainsi qu'aux parents. Le succès a été au rendez-vous et ne fait que conforter notre équipe dans sa volonté d'innover et d'apporter un plus aux habitants.

OCTOBRE 2016 :

Rendez-vous culinaire le dimanche matin 30 octobre salle Gabriel Rey avec la vente de spécialités réunionnaises. Vous avez été nombreux à savourer les accras de morue, les samossas, les nems, les bouchons, les piments farcis sans oublier le riz cantonnais.

Et déjà l'année 2017 s'annonce. Notre équipe est en réflexion depuis plusieurs mois afin de concocter un programme riche et varié pour cette nouvelle année. Dès maintenant nous vous invitons à inscrire dans vos agendas nos premières manifestations 2017.

AVRIL où 2 rendez-vous vous sont proposés : le 9 avec le concert de Pierre LEMARCHAL, concert de chansons françaises célèbres au profit de l'association Grégory LEMARCHAL pour la lutte contre la mucoviscidose et le DIMANCHE 16 au matin pour la cueillette des œufs de Pâques pour nos chers bambins.

Nous vous informons que notre association est ouverte à toutes et tous. N'hésitez pas à nous contacter pour participer à cette belle et nouvelle aventure.

Contact : 04 78 96 24 57 ou 06 84 96 29 34. ●

citeos

ECLAIRAGE PUBLIC
 MISE EN VALBUR DU PATRIMOINE
 ILLUMINATIONS FESTIVES
 EQUIPEMENTS URBAINS DYNAMIQUES
 ENFOUSSEMENT RESEAUX

Siège Social : ENTREPRISE D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES
 Z.I. de l'Abbaye - 38 780 PONT-EVEQUE
 Tel : 04 74 57 78 99 Fax : 04 74 85 94 68
 Centre de travaux : Rue de l'Avenir - 38150 CHANAS
 Tel : 04 74 15 07 10 Fax : 04 74 15 07 14

Optique Tasciotti

2 ZA Grange Neuve - 38790 Diémoz
 Tél : 04 37 70 15 35
 Fax : 09 70 06 10 47



Diém'Flamenco Sport



UNE POINTE DE NOSTALGIE MÊLÉE À UN RENOUVEAU

Nous démarrons cette rentrée 2016 au sein de l'association Diem' Flamenco sous un nouveau jour. C'est d'abord avec beaucoup de regret, d'émotion et de nostalgie que nous annonçons la cessation de l'activité flamenco qui avait permis de faire découvrir à nos adhérentes enfants et adultes «l'essence et l'émotion de l'art flamenco» qui nous tenaient tant à coeur.

Au vu du nombre restreint d'adhérents, à la suite de l'assemblée générale tenue fin Juin 2016, notre décision a été de relancer une dynamique à notre association au travers d'une activité nouvelle dispensée par Alexis Gaillat le lundi de 20h à 21h à la salle polyvalente Gabriel Rey, basée sur le bien être par la pratique du cardio et du renforcement musculaire.

A ce jour nous comptons une vingtaine d'adhérents qui participent à cette nouvelle pratique sportive. Si vous aussi, vous êtes animé par l'envie de vous dépenser et de vous dépasser nous vous accueillerons avec plaisir le lundi soir pour partager cette activité dans la joie et la bonne humeur.

Nous poursuivons par ailleurs la pratique de la Zumba le jeudi soir de 20h30 à 21h30 dispensée par Audrey Redcent. Pour information, notre association porte désormais le nom de Diem' Flamenco Sports. ●



Diémoz Ski montagne

Bonjour à tous. La saison du DSM se termine le 27 Octobre par la traditionnelle sortie au Goutarou dans le Vercors et la dégustation de tartiflette au «Bleu de Sassenage et St Marcellin».

Nous avons commencé le 17 Janvier par une montée à la pointe de la Gorgeat dans le Granier en raquettes. Après nous avons «visité» entre autres, à pied mais bien chaussés, le Beaufortin en Mars, le Cerdon en Avril, le tour des Emeindras (en Chartreuse) en Juin, les aiguilles de Chabrières (au-dessus du lac de Serre Ponçon dans les Alpes de Haute Provence) en Juillet, Le Gerbier de Jonc (en Ardèche) en Septembre ...

Notre point d'orgue fut en Août 5000 m de dénivelé positif en Vanoise en une semaine avec 5 nuits en refuge, avec le soleil pour témoin.

Le DSM a fait son Assemblée Générale le 28 Octobre et il est sur qu'Yves le Président épaulé de son bureau va concocter une saison 2016/2107 encore plus sensationnelle que les précédentes. En attendant la neige et les sorties, la FOIRE AUX SKIS a eu lieu les 12 et 13 NOVEMBRE Salle Gabriel Rey.

«La sérénité, c'est l'acceptation de soi-même et de ce qui est» disait l'Abbé Pierre et au DSM on a vérifié ; il avait raison. Nimbus. ●





Les Échevettes



LES POINTS DE CROIX C'EST NOTRE DADA À TOUTES.

Présentes au forum, nous recommençons une année riche de plaisir mais aussi de travail. 2017 sera notre 3^e Exposition sans doute mi-avril.

Le calendrier des fêtes n'étant pas encore fait, le thème sera le Tour du Monde. Toile Aïda, aiguilles, fils, des ciseaux, catalogues : tout ceci avec idées conseils. Puis viendront les finitions, ce qui n'est pas le plus simple ni le plus rapide. Enfin nous espérons être fin prêtes pour votre plaisir des yeux.

Venez nous rejoindre le vendredi de 8h 30 à 11h 30 dans la salle intergénérationnelle sans engagement 1 ou 2 fois pour vous faire une idée ou téléphoner au 0478962261 ou 0680001235 à Mireille Janin Présidente ou au 0478962126 la secrétaire. ●

ATTENTION :

Une erreur s'est glissée dans le livre des associations

Page 31 : Lieu : Salle intergénérationnelle

Jour : vendredi de 8h30 à 11h30

Mail de la présidente : mireille.janin@orange.fr



ALAIN MOUSSIER

Peinture
Tapisserie
Décoration

Pose de revêtements sols/murs

8 Rue Plain Soleil
38790 Salmiac

Tél : 04 72 70 89 74
Port : 06 30 62 61 93



N° svt 476 314 404 000111



**TRAVAUX
PAYSAGERS**



JORDAN Père & Fils

2500 route de Vernin – 38890 Saint-Chef
Tél. 04 74 92 87 65 – jordan@travauxpaysagers.fr
www.jordantravauxpaysagers.fr – SAS capital 200 000 €





Anciens Combattants de Diémoz UMAC-PG FNACA-AFN

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU SECTEUR DE VIENNE DU 30 SEPTEMBRE 2016 À DIÉMOZ

Ouverture de la séance par le président de la FNACA de Diémoz, Mr Henri Serre, puis discours du Maire de Diémoz, Mr Christian Rey qui nous présente le village de Diémoz avec ses principales activités.

Appel du nombre de sociétaires des comités du secteur de Vienne présents pour cette assemblée par **Mr Christian Tronville**. Un moment de recueillement est fait en mémoire des amis décédés cette année.

Un bilan des effectifs pour l'année 2016 est effectué par **Mr André Oddoux**. Pour le département de l'Isère, il se décompose de 9087 adhérents, 1531 adhérentes (femmes ou veuves), soit un total de 10618 adhérents. Une lettre de relance sera envoyée aux anciens qui n'auront pas repris leur carte pour 2017, avec un exemplaire du fascicule "l'ancien d'Algérie", par la FNACA nationale.

Le Député Erwann Binet nous remercie de notre volonté de faire perdurer la commémoration des activités de la FNACA. Il s'excuse de ne pouvoir continuer avec nous car il a une 1^{ère} pierre à poser pour une école publique à Estrablin.

Mr Gilbert Blanc nous présente le

déroulé du congrès départemental qui se tiendra à Echirolles les 5 et 6 nov. 2016.

Mr Christian Tronville nous présente, quant à lui, le congrès national de la FNACA qui se tiendra à Bourg en Bresse les 14, 15 et 16 octobre 2016. Il nous présente, par la suite, la situation financière du département qui est stable.

L'action pour la "défense des droits" dans le cadre du projet de budget 2017 nous est présentée par **Mr Georges Colombier**.

La parole est donnée au conseiller départemental, **Mr Damien Michallet**, vice-président départemental qui nous fait savoir que notre devoir de mémoire est très important envers les jeunes et qu'il faut poursuivre dans ce sens.

Notre secrétaire national, **Mr Daniel Wojkowiak** clôture la séance en nous annonçant que la retraite du combattant était augmentée, en deux fois pour l'année 2017, de 11%.

Un diplôme d'honneur a été remis à notre trésorier **Mr Maurice Fraisse** pour son activité intense au sein de notre groupement.

Un apéritif dinatoire nous a été préparé par le restaurant "le moulin des bouvières" pour terminer cette soirée. ●





AS Diémoz Football

L'effet Coupe d'Europe s'est fait ressentir pour cette nouvelle saison 2016/2017 chez nos petites catégories et surtout chez les filles de plus en plus attirées par le football, nous en comptons 8 cette année en foot animation.

Nous espérons leur faire prendre beaucoup de plaisir à pratiquer ce sport et pourquoi pas à terme créer une équipe féminine ! Même si l'effectif dans les catégories U15 et U17 reste faible nous arrivons toujours à maintenir ces équipes. Nous pouvons représenter chaque catégorie de U7 à Séniors, dont 2 équipes en U7, U9 et Séniors. Les Vétérans participent toujours au Challenge de l'Amitié. Nous souhaitons à tous nos joueurs une saison pleine de réussite et surtout prenez du plaisir...

Merci à tous les bénévoles et parents qui œuvrent toute l'année pour la bonne marche du club. ●



 **Imprimerie
CARLE**

*Création - Mise en page - Reproduction
Impression couleurs - Affiche Grand Format*

*Brochures, tracts, dépliants, calendriers, cartes, billetterie,
bulletins municipaux, liasses, dossiers, lettres, enveloppes...*

7 et 9 rue du Collège - 38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél. 04 74 93 32 96 - imprimerie.carle@gmail.com

Bar, Restaurant
Le Moulin des Bouvières
Cuisine traditionnelle, traiteur et plats à emporter



*Ouvert du lundi au dimanche midi,
vendredi et samedi, le soir
et sur réservation du lundi au jeudi.*

04 72 71 04 25
*2, rue Comberousse - 38790 DIÉMOZ - (Parking)
locatelli-davy0776@orange.fr*

Gymnastique Volontaire

La gymnastique volontaire regroupe 2 sections : gym adultes et gym enfants. La cotisation s'élève à 100 € pour l'année pour les adultes, pour tous les cours, avec la possibilité de faire 1, 2, 3, 4 ou 5 cours, et 70 € pour les enfants.

La cotisation compte 25,50 € qui sont reversés à la Fédération Française de gymnastique pour la licence. Les 12 enfants inscrits cette saison sont ravis par les cours très ludiques et variés qui sont assurés par Patricia le mardi de 16h30 à 17h30 à la salle Gabriel Rey.

Pas besoin d'être un athlète chevronné pour adhérer à la gym volontaire (pour adultes et adolescents). Elle permet de se muscler dynamiquement et de rester en forme. Les cours sont dispensés dans la salle Gabriel REY : Patricia anime des cours de gym dynamique le lundi (14h à 15h) et le mercredi (18h30 à 19h30).

Le cours du mardi (15h à 16h) s'adresse particulièrement aux séniors. Béatrice anime son cours de gym tonique et ludique à la fois, en incluant des exercices de mémorisation bénéfiques au quotidien.

Elle anime également le nouveau cours de BODY ART du jeudi de 19h30 à 20h30 : art corporel constitué d'un ensemble de pratiques et de mouvements qui placent le langage du corps au centre d'un travail de renforcement musculaire.

Yann assure le renforcement musculaire et abdos/fessiers/crossfit le mercredi de 19h30 à 20h30. 2 cours d'essai sont offerts pour tester ces activités, alors n'hésitez pas à venir voir et essayer, il reste quelques places, la salle poly-

valente est assez grande pour accueillir des personnes supplémentaires. ●

Nos projets pour cette saison 2016-2017 seront les vide-grenier qui se dérouleront à la Salle Gabriel REY les dimanche 4 décembre 2016 et lundi 1^{er} mai 2017.

Pensez à réserver votre emplacement auprès de Sonia FAYE. Le bureau de la GV.



**Boulangerie Pâtisserie
Glacier**

Emilien SANS
 Tél : 04 78 96 29 77
 13. Avenue des Fleurs 38790 Diémoz



S.A.S. FRANCO DENIS
 Charpente - Ossature bois - Couverture - Zinguerie
 Entreprise "R.G.E"
 43, chemin des Sétives - 38300 BOURGOIN JALLIEU
 Tél : 04 74 43 25 79 - Fax : 04 74 93 60 03 - FRANCO-Denis@wanadoo.fr
www.charpente-franco-denis.fr





Le Karaté Club

Fondé en 2003, le Karaté Club Diémois compte aujourd'hui une quarantaine d'adhérents de tous âges, répartis dans quatre cours : débutants de moins de 7 ans, débutants intermédiaires, gradés de plus de 7 ans, et compétiteurs/adultes.

Sous la houlette de Nabil Zebbar, ceinture noire deuxième dan, et de Philippe Vanin, président du club, nos licenciés s'entraînent deux fois par semaine, les mercredis et jeudis soirs, sur la mezzanine de la salle Gabriel Rey, entre 17h45 et 20h30.

A ces créneaux s'ajoutent, pour ceux qui le souhaitent, une séance de renforcement musculaire le mardi et un cours de kumité destiné aux compétiteurs confirmés, assuré par Vincent les lundis et vendredis. Ces entraînements réguliers ont donné de très bons résultats en compétition : ainsi, après Lucas Miège, médaille de bronze en 2015 dans la catégorie «pupilles», 4 jeunes licenciés de notre club s'étaient qualifiés aux championnats de France en 2016 : Aymeric Alboud (catégorie minimes), Simon De Castro (pupilles), Robin Menras (cadets) et Mathéo Campeggia (benjamins).

Association dynamique, le KCD propose par ailleurs de nombreuses animations conviviales tout au long de l'année (vente d'huîtres en décembre, Saint Patrick en mars et tournoi de pétanque en mai) destinées à récolter l'argent nécessaire à l'équipement du dojo. Delphine et Stéphane Miège, Audrey Campeggia et Emilie Amans, tous parents de jeunes adhérents, assurent respectivement les fonctions de secrétaires, trésorière et chargée des communications. Compétitions interclub à partir de 7 ans pour les débutants intermédiaires.

N'hésitez plus : venez découvrir une discipline qui développe le corps et libère l'esprit ! Pratiquer le karaté, c'est travailler l'équilibre, la coordination, l'endurance, tout cela dans des valeurs de sincérité, de courage et de respect d'autrui. Deux cours d'essai vous sont offerts : il n'est pas trop tard pour vous inscrire !

Pour de plus amples renseignements, contactez-nous à l'adresse électronique < karateclubdiemois@yahoo.fr > ou par téléphone au 06.80.70.26.46 ●





Le Kiosque à Musique

Encore une année très musicale pour le Kiosque à Musique. Nous retrouvons avec plaisir nos 3 professeurs, Catherine pour les cours de piano et de chant, Nicolas pour les cours de Guitare et Lionel pour les cours de Batterie.

L'ensemble vocal «Les Melting Voices» prend son envol. Déjà plusieurs représentations sont prévues cette année : le groupe ira rencontrer les résidents de la maison de retraite de Diémoz pour un dimanche en chanson.

Un concert est prévu à Villefontaine pour soutenir l'association «Un soleil pour Audrey», sans oublier le concert annuel des Meltings Voice à Diémoz au mois de Juin.

Nous vous tiendrons informés. L'audition des élèves aura lieu en fin d'année scolaire. D'ici là, très bonne année musicale à tous et toutes.

Le Bureau du Kiosque à Musique. ●



Ludodiem

Si vous êtes passionnés par les possibilités des robots dans la conquête spatiale, les automates, l'informatique, le club LUDODIEM est fait pour vous !

Le club initie de manière ludique les enfants et les adolescents à la robotique et à la programmation, en utilisant des briques Lego programmables.

Une fois par mois, venez construire, programmer, puis tester vos propres robots sur un terrain de compétition officiel Lego.

En point d'orgue de l'année, ses membres participent à l'évènement Briqu'Convention Villeurbanne, grande exposition de Lego se concluant par l'impressionnant LEGO Robot Challenge.

Enfin, le club organise divers événements, tels que les soirées jeux "pizz'n play" pour les amateurs de jeux de rôles, ainsi que des ateliers de stop motion pour les réalisateurs en herbe.

Dès 8 ans, rejoignez-nous ! ●





Le moto club de Diémoz vient de fêter ses 18 ans. Il est désormais majeur. Pour célébrer cet anniversaire, 34 de ses membres se sont rendus les 24 et 25 septembre dans la belle région des Bauges pour un week-end détente, balade et pétanque.

Mais toute cette année 2015/16 a été aussi l'occasion de participer à d'autres week-ends : Gorges du Verdon et Castellane, Monts du Lyonnais, l'Ardèche, Noirétable à Notre Dame de l'Hermitage, la Bérarde près de Bourg d'Oisans pour manger la traditionnelle tartiflette que Christian nous cuisine tous les ans.

Cette saison 2016/17, une première pour le club, nous avons organisé des sorties pour des séjours plus longs : en octobre le tour de la Corse et en juillet les grands cols des Alpes nous ont menés jusqu'en Suisse aux sources du Rhône.

Mais cette saison a été également jalonnée de moments «sans moto» ou bien «autrement» : Journée solidarité ou jumbo avec les handicapés résidents du foyer AFIPM de la Tour du Pin. Cette année le cortège de motos et véhicules originaux est parti de Diémoz et a roulé sur les routes environnantes. Soirées laser game, restaurant mais aussi la soirée du Moto club et son repas dansant à laquelle beaucoup d'autres associations diémoises ont participé.

Et maintenant, à nous de mettre en place cette nouvelle saison qui vient de commencer ! ●

Tit'Touc musikorizon

Bon début de saison pour notre association avec une participation lors de la Fête de la Jeanne Sappey à Viriville fin août et une autre à Villefontaine pour la Fête anniversaire du SEL (service d'échange local), un groupement ouvert à tous où chacun échange son savoir-faire ou rend service et est payé dans une monnaie originale : la lentille !



Après notre AG en octobre, d'autres projets se profilent...

Si le cœur vous dit de nous rejoindre, nous sommes le vendredi à 19h30 au 1^{er} étage de la maison pour tous.

N'hésitez pas à nous contacter : Tél 06 82 41 95 10 : musikorizon@gmail.com ●



Un changement important et attendu depuis longtemps dans notre association : nous disposons maintenant d'une salle bien agréable et lumineuse pour nous réunir et peindre ensemble si nous le souhaitons.

En effet, la mairie de Diémoz vient de mettre à notre disposition un local situé dans l'ancienne mairie de Diémoz, derrière l'école de danse actuelle, et nous la remercions vivement pour cela.

Nous avons établi un planning nous permettant de nous retrouver les jeudi et vendredi après midi de 14 heures à 18 heures, chacun apportant son matériel (facilité de parking à proximité, grands placards dans la salle ...). Chacun pourra profiter de la dynamique d'un petit groupe- au lieu de peindre chacun chez soi – (l'un n'empêchant pas l'autre !).

Chacun pourra aussi profiter du coup d'œil et du conseil éventuel d'un autre peintre de l'association, dans la convivialité et la bonne humeur.

Nous pourrons aussi organiser facilement, de temps en temps, une séance collective sur un thème défini ensemble, ou nous initier à une nouvelle technique de peinture avec l'aide de ceux qui maîtrisent cette technique.

Si vous souhaitez nous rejoindre et faire partie de l'association, contactez notre présidente, Geneviève Ratinet, au 04 72 70 87 92.

Notre exposition annuelle, à la maison pour tous de Diémoz, s'est tenue cette année les 5 et 6 novembre 2016.

Cette année, nous avons tenu à fêter les 20 ans de notre groupe de peintres diémois et avons organisé, pour marquer le coup d'une façon inhabituelle, une «exposition-vid'atelier» à la chapelle de Diémoz début juin.

Une belle journée, où chacun a pu en profiter pour «chiner» dans les cartons ou admirer les œuvres «grand-format» exposées sur les grilles.

Les crêpes et boissons à l'extérieur de la chapelle ont aussi attiré beaucoup de visiteurs sous les chapiteaux. ●





Pétanque Club Diémoz

L'association Pétanque Club Diémoz a été créée en septembre 2016, à l'initiative de son président, Olivier Frier, grand amateur de pétanque.

Cette association se veut conviviale et familiale, avec une ambiance bon enfant. Aucune obligation, aucun niveau requis, hormis le plaisir de jouer à la pétanque !

Ce club permet également d'aller à la rencontre d'autres personnes, de faire de nouvelles connaissances. Seul ou en famille, tout le monde est bienvenu.

Pour cette première année, aucune compétition, mais de la détente ! En fonction de la demande des adhérents et de la pérennité de notre association, nous pourrions envisager d'ici un an ou deux de participer à des compétitions, en créant une équipe de haut niveau, tout en gardant les entraînements loisirs pour les autres membres.

Les entraînements ont lieu les jeudis de 18h30 à 20h30 et les samedis de 15h00 à 17h00, au stade Rémi Touchant. Le soir, les terrains sont éclairés.

La saison débute en septembre et se termine fin août, avec une trêve hivernale en fonction du temps. La cotisation annuelle est de 20 €.

Membres du bureau :

- **Président : Olivier Frier**
06.63.31.62.07

- **Trésorier : Danielle Campelli**
- **Secrétaire : Carole Peurière**

La PÉTANQUE c'est fédérateur, alors venez nombreux taquiner le cochonnet ! ●



Photos Club
Diémoz

Une galerie de portraits





Les Pit'chounes

Association d'Assistants Maternelles de Diémoz



L'Association **LES PIT'CHOUNES** regroupe 12 assistantes maternelles agréées qui se mobilisent tout au long de l'année afin d'animer des temps collectifs pour les enfants confiés à leur soin.

Décembre 2015 : Rencontre avec Maya l'Abeille et ses amis qui dégustaient la dinde de Noël. Danse et chant étaient au rendez-vous avant l'arrivée tant attendue du Père Noël ! Étaient présents 60 enfants accompagnés de leurs parents. Un goûter composé de créations en pâtisserie confectionnées par les Assistants Maternelles a suivi ce moment récréatif.



Le 9 mars 2016 : nous étions toutes et tous à la Maison pour Tous pour fêter le Carnaval. Les enfants toujours aussi radieux dans leurs déguisements ont pu réaliser des figures avec des ballons à sculpter : telles que fleurs, chien, épées...

Avril et mai : ont été l'occasion de faire réaliser aux enfants les cadeaux pour la Fête des Mères et des Pères. Photophores ou petites plantations et dessous de verre étaient au programme.

A peine le temps de se retourner et nous pique-niquions au parc sous un soleil radieux en ce début juin.

Notre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 3 octobre 2016 a été l'occasion de concocter de nouvelles aventures. ●

Le bureau : Présidente : Nadine FOLLEAS
 Trésorière : Elisabeth ROBIN
 Secrétaire : Viviane DE CADIER

Vice présidente : Isabelle NAVARRO
 Trésorière adjointe : Cosima CAMPEGGIA
 Secrétaire adjointe : Nathalie CAMBONE



Princesse Léana



Le samedi 24 septembre s'est déroulée la 2^e marche au profit de l'association **Princesse Léana** en partenariat avec les Caligae de Diémoz.

Cette deuxième édition a été un vif succès grâce à la mobilisation de plus de 350 personnes qui ont marché sur 3 parcours de 8/12 km tracés sur la commune de Diémoz et sur un plus petit de 4 km destiné aux enfants.

La mobilisation de tous va permettre à Léana, de continuer le programme MEDEK qui lui permet de faire d'énormes progrès en motricité.

Nous vous espérons aussi nombreux l'année prochaine. ●

Association Saint Roch



Rencontre des groupes de catéchisme pour l'année sainte de la Miséricorde

La dernière rencontre de fin d'année des groupes de catéchisme s'est déroulée le mercredi 29 juin 2016, à Diémoz.

C'est à la Chapelle Notre Dame de Lestrat que se sont retrouvés les cinq catéchistes et une vingtaine d'enfants pour un temps partagé sur le logo de l'année sainte de la Miséricorde.

Après une reconstitution du logo par chaque enfant, le goûter et la fabrication de la bannière, le Père WIN, de la paroisse Saint Hugues de Bonnevaux, les a invités à un temps de prière.

Ensuite, les familles et les équipes du relais Saint Roch ont rejoint les catéchistes et les enfants pour partager un repas.

Si des enfants veulent se joindre aux différents groupes pour les rencontres de catéchisme, il est encore temps de contacter Myriam Martin, responsable de la catéchèse sur notre commune. ●





Le Sou des Écoles



Après une année scolaire réussie pour le Sou des Ecoles, nous voilà reparti pour une nouvelle année avec une équipe toujours motivée et pleine d'énergie.

Nous reprendrons dans la joie et la bonne humeur nos traditionnelles manifestations : la vente de galettes au sucre dans le village, la vente de Noël avec l'aide des écoles, notre matinée moules-frites, le Carnaval pour le plus grand plaisir des enfants, la Fête des Classes en 7 avec la collaboration de la Mairie, la Tombola du Sou et la Fête des écoles qui marquera la fin de l'année scolaire 2016-2017.

Nous vous espérons toujours nombreux à nos différents rendez-vous, le but étant d'agrémenter la vie scolaire des enfants notamment par le Noël à l'école, les spectacles et les voyages de fin d'année.

Pour suivre la vie du Sou, n'hésitez pas à consulter notre programme sur notre page Facebook Sou des Ecoles Diémoz. ●



La Coupe de France de Stock-car... à Diémoz !! C'était bien compliqué.

Il ne fallait pas qu'il pleuve ce week-end là, non il ne fallait pas et pourtant... le STOCK CAR CLUB DE DIEMOZ avait mis tous ses espoirs pour ce week-end de grande fête du 17 et 18 Septembre 2016. Si seulement, on pouvait contrôler la météo !!!

Ils étaient tous là, les 170 pilotes, présents à cette Coupe de France préparée depuis des mois. Si la journée du samedi a été à peu près propice au pilotage sur la piste, le dimanche était tout autre et la décision fût très difficile à prendre : on annule ou on maintient ?

Après avoir vérifié tous les paramètres de sécurité pour les pilotes et les commissaires, comment la piste détrempeée réagissait au passage de 15 voitures en même temps et le soutien de tous les clubs invités, on ne pouvait que maintenir alors on l'a fait !!

Malgré la complexité pour les pilotes et les commissaires, les pointeurs et les techniciens de piste, cette Coupe de France est allée jusqu'au bout et une récompense pointait le bout de son nez : la Coupe a été conservée au sein du

SCCD en la personne de Stéphane Tafani, vice-champion de France 2015, qui l'a remporté et qui est désormais le nouveau champion de France 2016.

Malgré la pluie, le feu d'artifice était magnifique. Les licenciés du club, gardant le sourire, ont accueilli bon nombre de personnes venues pour la soirée du samedi.

Ce fût un week-end bien compliqué mais qui restera dans les mémoires du club, tous fiers d'avoir organisé à Diémoz la Coupe de France de Stock-car.

A l'année prochaine !! ●

www.facebook.com/sccdiemoz.stockcar





Tennis Club Diémoz



Et c'est reparti au tennis !!!! Après une clôture de saison 2016 réussie avec la traditionnelle fête de l'école de tennis et les finales du tournoi interne jeunes, suivie de l'assemblée générale, le bureau a eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : Caroline Janin et Martine Crottier-Combe.

Ainsi, le bureau peut aujourd'hui compter sur une équipe de huit membres pour dynamiser la petite balle jaune.

Cette année, 21 jeunes composent l'école de tennis. Le tennis prévoit quelques animations durant cette saison :

Dès le début du mois de novembre, un tournoi interne adultes, dames et hommes, aura lieu les dimanches, dans le Hall des sports et verra ses finales disputées courant janvier 2016.

Ensuite, les beaux jours arriveront avec le célèbre championnat d'Isère par équipe printemps. Cette année, le club engage quatre équipes adultes et des équipes enfants. Chez les adultes, une équipe dames qui disputera ses matchs les samedis après-midi et trois équipes hommes qui disputeront leurs rencontres les dimanches matins. A savoir, que l'année dernière l'équipe dames a perdu en quart de finale donc assure la montée et chez les hommes deux équipes montent et une équipe se maintient. Chez les enfants, les trois équipes se maintiennent. Bravo à tous !!!!

Notre fameux tournoi open se déroulera cette année sur trois semaines vu le nombre d'inscrits l'année précédente. Il commencera le 8 avril 2017 et se finira par ses finales le samedi 29 avril 2017 à partir de 14h. Nous vous attendons nombreux..... Pour toutes questions ou inscriptions, le tennis est ouvert tous les samedis de 11h à 12h. Vous pouvez également nous joindre par mail : diemoztenniscub@gmail.com ●



Le bureau du Tennis Club de Diémoz



Thieo association



L'Association THIEO, toujours très active, est heureuse de vous tenir informés de nos actions :

Dans ses 180 m², l'atelier accueille 80 couturières. Les formations couture ont été faites pour 30 femmes qui n'avaient aucunes notions de couture. Les premières confections sont lancées et vendues.

Lors de notre prochain voyage, nous irons prospecter des clients potentiels pour assurer la pérennité. Notre objectif de créer des emplois dans le village pour éviter l'exode prend un nouvel essor. Une dynamique se crée.

D'autres projets sont en cours. Notamment la construction de 4 boutiques : restauration rapide, salon de coiffure, vêtements (de l'atelier), boulangerie.

Nous avons toujours besoin de vos dons et soutiens pour continuer nos actions de création de microentreprises. Rejoignez-nous dans cette aventure d'amour et de solidarité.

Sylvie Champeval Thieo38@gmail.com. L'équipe sera heureuse de vous compter parmi nos adhérents.

Prochain rendez-vous le dimanche 22 janvier pour une après-midi THEATRE... nous vous attendons nombreux pour nous soutenir. ●



Mais qui est Monsieur de Lafayette ?

Cet été, le Tour de France est passé sur notre territoire. Un sprint a eu lieu au rond-point de Lafayette, qui se situe sur les communes de Saint Georges d'Espéranche et Diémoz.



Le Marquis de Lafayette et son épouse, Marie Adrienne Françoise de Noailles

Il naît à Chavaniac, en Haute-Loire le 6 septembre 1757 et meurt à Paris le 20 mai 1834.

Marie Joseph Gilbert Motier, dit Le marquis de Lafayette est une grande figure militaire française dont le destin est incontestablement lié à celui de l'Amérique.

Il descend d'une famille riche, noble de hauts rangs, introduite auprès de la cour de Versailles. Orphelin à 13 ans, il reçoit alors une éducation militaire à Paris. A 17 ans, après son mariage avec la fille du Duc de Noailles, une des familles les plus influentes du royaume, il refuse une charge à la cour qui lui aurait assuré une vie confortable. **Il préfère orienter son destin vers une carrière militaire.**

Après avoir servi dans l'armée française de 1771 à 1776, il obtient le grade de capitaine. Il apprend alors le soulèvement des colons américains. Epris de liberté, il adhère immédiatement à leur cause. A cette époque, il devient franc-maçon. Les treize états d'Amérique font sécession de la Grande Bretagne le 4 juillet 1776 et se battent pour conquérir leur indépendance. Il poursuit l'objectif d'apporter son expérience à ce pays.

En 1777, il quitte l'armée française, s'engage dans l'armée américaine, finance le navire «La Victoire» chargée de 5 000 fusils, s'embarque et atteint l'Amérique le 13 juin 1777, où les fusils vont armer la milice de Géorgie. **Le 1^{er} août 1777, il rencontre Georges Washington, devient son aide de**

camp, participe à la bataille de Brandywine où il est blessé à la jambe. Sur place, il aide les insurgés et se lie d'amitié avec Benjamin Franklin.



La France et les États Unis signent en février 1778, une alliance qui se traduit par l'envoi d'une flotte de 12 navires commandée par l'amiral d'Estaing pour venir en aide aux insurgés. En février 1779, Lafayette revient en France pour rendre populaire la future indépendance américaine, préparer une autre intervention et promouvoir les idées contenues dans la déclaration d'indépendance.

Après avoir eu deux filles, sa femme donne naissance à un garçon, fin 1779, que Lafayette prénomme Georges Washington (1779-1849), en vénération à Georges Washington qu'il considère comme le père des États-Unis d'Amérique et de la déclaration d'indépendance.

L'idée principale de cette déclaration est celle des philosophes des Lumières qui par l'expression «tous les hommes sont égaux» énonce la liberté individuelle de chacun. Lafayette regrettera fortement que les noirs en soient exclus, lui qui était un farouche défenseur de l'abolition de l'esclavage.

Lafayette repart aux États-Unis en 1780 à bord de la frégate L'Hermione, il reçoit le commandement des troupes de Virginie. Chargé d'opérer contre des forces quatre fois supérieures en nombre, il sacrifie encore une partie de sa fortune pour payer et maintenir ses soldats sous ses ordres. Les alliés franco-



américains remportent la victoire décisive de Yorktown le 17 octobre 1781. Après cette bataille, **Lafayette est fait citoyen d'honneur des États-Unis par le Congrès.** Il rentre en France fin 1781 et est promu maréchal de camp.

Le 17 septembre 1782, naît sa fille Virginie, (1782-1849) du nom d'un des 13 états libres d'Amérique,

Sur invitation de Georges Washington, Lafayette repart le 1^{er} juillet 1784 et pendant 6 mois, fait un périple de 6 000 km, accueilli partout avec enthousiasme et grands banquets. Il est perçu comme un héros aux États-Unis.



Début 1786, il est de retour à Paris. Reçu à la cour, il profite d'une considération sans borne. Ayant acheté une immense plantation en Guyane, il y développe des nouveautés en agriculture, se fait le chantre d'un certain libre-échange et garde des liens épistolaires avec l'Amérique. **Il paie ses employés, contrairement aux usages, car des gens libres et payés, d'après lui, sont plus productifs.**

Il s'engage dans une carrière politique. Il intègre l'assemblée des notables puis est élu député de la noblesse aux États Généraux. Après la prise de la Bastille, il devient commandant de la Garde nationale. Il entend devenir un artisan de la Révolution Française. **Il souhaite réconcilier le peuple avec le pouvoir royal.** Il fait également partie des hommes qui ont contribué à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, déclaration calquée sur le modèle de la Déclaration d'Indépendance américaine. **Il considère que le**

peuple français est abusivement soumis au roi de France, qu'il doit prendre son indépendance et se gouverner lui-même. Il présente aux électeurs de Paris les nouvelles couleurs nationales, la cocarde tricolore, couleurs qui deviendront celles du drapeau de la France.

C'est lui qui organise la fête de la Fédération le 14 juillet 1790.

La révolution est en marche, malgré une proposition de constitution pour une monarchie constitutionnelle, la France devient ingouvernable, alors Lafayette démissionne et se retire à Chavaniac-Lafayette en octobre 1791,



Mais dès la fin de l'année, comme lieutenant général, il tente à la tête d'une armée de repousser les Autrichiens avec victoires et revers. Les généraux ne coopèrent pas, ceux de la révolution ne supportent pas ceux de la noblesse et en août 1792, toujours sur le front, Lafayette est déclaré traître à la nation.. Pour échapper à l'échafaud il veut rejoindre Liège, mais il est capturé par les Autrichiens, transféré à la forteresse d'Olmütz, en Autriche, en mai 1795.

Son épouse, Adrienne, qui a échappé à l'échafaud du fait de la chute de Robespierre, mais qui a vu sa sœur, sa mère et sa grand-mère guillotonnées quitte la France et le rejoint dans sa captivité en 1794. Leur captivité est très éprouvante, les demandes françaises de libération n'aboutissent que tardivement. Il hésite à rester en Hollande, mais contre l'avis de Napoléon, il revient en France en 1800 et s'installe au château de La Grange Blesneau, près de Paris.



“ *Aucun obstacle, aucun mécompte, aucun chagrin ne me détourne ou me ralentit dans le but unique de ma vie : le bien-être de tous, et la liberté partout.* ”

Marquis de Lafayette



Opposé à l'absolutisme Napoléonien, il se retire de la vie publique et se consacre à l'agriculture. Il introduit en France la luzerne, le mouton Mérinos et autres innovations agricoles.



un vaisseau de l'État. Il retourne donc en Amérique pour une tournée triomphale dans 182 villes de juillet 1824 à septembre 1825.

Il est accompagné de son fils Georges Washington et de quelques Français, dont le marquis de Sion, qui deviendra propriétaire du château de Saint Georges d'Espéranche. A son retour, les électeurs de Meaux députent Lafayette à la chambre, au mois de juin 1827. Ces élections ramènent sur les bancs de l'opposition la plupart des anciens membres que le ministère avait fait écarter de la chambre septennale, et Lafayette est encore appelé à prendre part à cette dernière lutte contre la Restauration, En particulier, il réclame un enseignement pour tous.

Malgré sa frivolité, Lafayette est très attaché à son épouse Adrienne qui meurt le 24 décembre 1807. Si on connaît plus de cent lettres de Lafayette à son épouse, surtout de sa période américaine, on ne connaît d'elle que son testament, preuves de leur amour partagé, malgré les éloignements répétés.

À la Restauration en 1814, il se rallie aux Bourbons. Le 21 juin 1815, 3 jours après la bataille de Waterloo, il est à la tribune de la chambre pour un discours fameux : «Pour la première fois depuis bien des années, j'élève une voix que les vrais amis de la liberté reconnaîtront» «le temps est venu de se rallier autour du vieil étendard tricolore, celui de 1789, celui de la liberté, de l'égalité et de l'ordre public.

C'est celui-là seul que nous avons à défendre contre les prétentions étrangères et contre les tentatives intérieures».

Mais, Lafayette est trop engagé dans sa quête des droits de l'homme pour être dans un gouvernement. Le général passe alors dans une retraite absolue les trois premières années de la Restauration de 1815, période d'incriminations et de violences, où la ferveur outrée de la réaction royaliste eût difficilement permis une position politique à l'ancien promoteur de la Déclaration des droits de l'homme.

En 1824, le congrès américain invite avec empressement Lafayette à revenir aux États-Unis, et met à sa disposition



Reconstitution du château de Saint-Georges d'Espéranche par M. Alauzet (architecte français)

Après quatorze ans d'absence, Lafayette retourne à Chavaniac, lieu de sa naissance. Un banquet lui est aussitôt offert par les chefs de l'opposition libérale.

Les premières protestations populaires contre les nouveaux conseillers de Charles X, dont le Prince de Polignac, pur réactionnaire se font entendre.

Le voyage du général prend dès lors un caractère exclusivement politique ; le choix des villes qu'il traverse et les démonstrations extraordinaires dont il fait l'objet révèlent le but de plus en plus affirmé de cette tournée, évidemment destinée à en imposer au gouvernement, par une parade menaçante des forces populaires.

Lafayette est chez sa petite fille, au château de Vizille et de là, jusqu'à Lyon, le voyage va se transformer en un parcours politique triomphant. **Le roi fait interdire toute manifestation, destitue les maires des villes qui accueillent Lafayette.**

Le 2 septembre 1829 venant de Bourgoin, Lafayette est accueilli par le marquis de Sion à Montgolet qui deviendra le «Carrefour de Lafayette».

Le marquis de Sion possède alors le château de Saint Georges et 1 000 hectares de la plaine de Lafayette, Il a organisé un grand rafraîchissement pour accueillir celui qu'il a côtoyé en Amérique. . Mme Fournier, surnommée la mère aux sucres,(elle avait toujours quelques morceaux de sucre à donner aux mules et chevaux des attelages) tenait la ferme auberge de Montgolet.

C'est elle qui offrit les rafraîchissements au Général sous une des tentes élevées à l'ombre des noyers et des mûriers de l'ancien hameau du Pétrier, Un arc de triomphe de verdure est dressé, un discours auquel répond Lafayette enflamme la foule. Cette foule est immense, venue des alentours, la fête dure trois jours et tous les gens sont ivres. Le général ne sera resté que quelques heures, car il est attendu à Vienne.

Cette visite enthousiasmant les foules depuis Vizille, a entraîné la destitution de plusieurs maires. Pour Saint Georges et Heyrieux, aucune trace des délibérations des conseils municipaux de l'année 1829, ce qui laisse penser à des avis très divergents au sein des conseils municipaux et sans doute des destitutions. Un nouveau conseil est désigné en 1830 avec moult serments d'allégeance au roi.

Lors de la révolution dite des Trois Glorieuses, en 1830, retrouvant sa popularité de l'année 1789, La Fayette a ses propres partisans qui le poussent à jouer un rôle de premier plan. De nouveau commandant de la garde nationale, Lafayette symbole de la liberté a tous les honneurs. Il intronise le nouveau roi, Louis Philippe Egalité. A cette époque, il pense que le peuple français n'est pas encore prêt à une monarchie constitutionnelle qu'il souhaiterait vivement.

Mais Lafayette se retrouve bien vite dans l'opposition. En décembre, le roi veut faire de lui le Commandant Honoraire de la Garde Nationale, auquel il répond : «Voulez-vous Sire, être un roi honoraire ? Il est de fait, jusqu'à sa mort, dans l'opposition.»

Lafayette meurt le 20 mai 1834 à 77 ans, à Paris. Il est inhumé au cimetière de Picpus dans de la terre d'Amérique, avec un drapeau américain sur sa tombe.

Même pendant la guerre de 39-45, les Allemands n'ont pas touché à ce drapeau. Chaque année, le jour de l'Indépendance, sa tombe reçoit la visite d'une délégation officielle américaine. C'est un rite, en l'honneur du jeune officier parti dès 1777 offrir son épée aux Insurgents et devenu l'égal des Pères fondateurs.



Voilà pourquoi le giratoire sur la D36 porte son nom. Peut-être que lorsque vous aurez lu ces quelques lignes vous vous souviendrez en passant par ce carrefour du parcours de cet homme qui avait un avenir confortable tout tracé au milieu des privilèges de la cour et qui a choisi une autre voie pour lutter pour la liberté des peuples et l'égalité des hommes.



“ *Tout homme naît avec des droits inaliénables et imprescriptibles ; telles sont la liberté de toutes ses opinions, le soin de son honneur et de sa vie ; le droit de propriété, la disposition entière de sa personne, de son industrie de toutes ses facultés ; la communication de ses pensées par tous les moyens possibles, la recherche du bien-être et la résistance à l'oppression.* ”

Marquis de Lafayette

Nous remercions les compagnons de Maître Jacques de Saint Georges pour nous avoir donné les informations nécessaires pour écrire cet article. ●



Manifestations 2016

DATES	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	LIEU
DÉCEMBRE			
Vendredi 2		Téléthon	Salle G. Rey
Samedi 3		Téléthon	Salle G. Rey
Samedi 3	Réservé Mairie		Salle G. Rey
Dimanche 4	Gymnastique Volontaire	Vide grenier + bourse aux jouets	Salle G. Rey
Mercredi 7	Les Pitchounes	Arbre de Noël	Salle G. Rey
Jeudi 8	Club de l'Amitié	Bûche de Noël	Maison Pour Tous
Samedi 10	Art et Culture	Ciné concert	Salle intergénérationnelle
Samedi 10	Réservé Mairie		Salle G. Rey
Dimanche 11	Commerçants	Marché de Noël	Salle G. Rey
Mardi 13	Les Loustiques	Fête de Noël	Maison Pour Tous
Vendredi 16			
Samedi 17	Diémoi'z'elles	Soirée théâtre	Salle G. Rey
Dimanche 18	Twirling	Compétition	Salle G. Rey
Dimanche 18	Karaté	Vente d'huîtres	Place de l'Eglise
Samedi 24	Réservé Mairie		Salle G. Rey
Dimanche 25	Réservé Mairie		Salle G. Rey
Samedi 31	Réservé Mairie		Salle G. Rey

Attention !

“ N’oubliez pas de mettre vos noms et prénoms de manière lisible sur vos boîtes aux lettres pour faciliter le travail des personnes qui distribuent le courrier. ”



Ainsi Va la Vie

Naissances

GOURBEYRE Soan	né(e) le 15/05/2016
VILLANI Jessie	né(e) le 09/07/2016
GIFFARD Elie	né(e) le 05/08/2016
PINCE François	né(e) le 21/08/2016
MULLER Tessy	né(e) le 04/09/2016
DE CATA Eden	né(e) le 08/09/2016
MILARDI Hayden	né(e) le 27/09/2016

En cas de naissance au sein de votre famille, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer en Mairie afin de mettre à jour notre fichier population et de prévoir nos futurs effectifs scolaires.

Mariages

FRAISSE Guillaume et CRUIZIAT Cyrielle	célébré le 28/05/2016
BONNEFOND Joël et FONS Virginie	célébré le 11/06/2016
DUDIT Julien et BONHOMME Sandrine	célébré le 25/06/2016
URBANO Cyrille et CERVANTES Marie-Elise	célébré le 02/07/2016
D'ALOISIO Armand et MICHEL Carole	célébré le 08/07/2016
LABBE Hervé et EL MANSI Nathalie	célébré le 08/07/2016
DANDEL Damien et JANIN Edith	célébré le 09/07/2016
OUTIN Nicolas et CHAPUIS Blandine	célébré le 16/07/2016
SIMON Jérémy et ALFOCEA Mélanie	célébré le 13/08/2016
HAMZI Gilali et DAVOULT Eliane	célébré le 20/08/2016
PERICCI Cyril et MOSA Laura	célébré le 27/08/2016
HOARAU Aymeric et BELACEL Leïla	célébré le 27/08/2016

Décès

ROHEL Sophie	décédée le 27/05/2016
LIBERTO Robert	décédé le 02/06/2016
REVELIN Marcelle	décédée le 04/06/2016
VEYSSILIER Paul	décédé le 09/06/2016
ESPAIGNET Jeanne	décédée le 24/06/2016
DAEUBLE Paulette	décédée le 05/07/2016
MAGNIN André	décédé le 10/07/2016
DALGON Simone	décédée le 15/07/2016
VEYET Louis	décédé le 17/07/2016
EFF Marcelle	décédée le 18/07/2016
ALBERT Henriette	décédée le 09/08/2016
AFANASSIEFF Marcel	décédé le 21/08/2016
BOGEX Paulette	décédée le 09/09/2016
SILVENT Marie Thérèse	décédée le 10/09/2016

Les informations d'Etat Civil que nous publions sont celles connues en Mairie. Il arrive parfois qu'elles ne nous soient pas communiquées. En ce qui concerne les décès, nous publions ceux des Diémois et des résidents de la maison de retraite «Les Jardins de Médicis».





BREVE COURTE

Réveillons la Solidarité avec la Fondation de France !

Depuis 2010 l'isolement des Français s'est accentué : 5 millions de personnes sont seules en France et au moment des fêtes de fin d'année la solitude est plus pesante encore.

L'an dernier, grâce à 146 réveillons organisés dans toute la France, 22 000 personnes ont pu vivre pleinement ce moment.

La Fondation de France lance un appel auprès du public pour soutenir les Réveillons de la Solidarité. Pour faire un don** :

- **en ligne** : www.fondationdefrance.org/Reveillons-de-la-solidarite
- **par chèque** : le libeller à l'ordre de : « Fondation de France - Réveillons de la Solidarité », et l'adresser à : Fondation de France - 40 avenue Hoche - 75008 Paris

** Les dons à la Fondation de France donnent droit à une réduction d'impôt de 66% de leur montant.



jardinservice

Création
& entretien d'espace vert
Clôture
Portail
Mobilier urbain
Petite voirie urbaine

378 rue Laverlochère – ZI de L'Abbaye – 38780 PONT-EVEQUE

Tél. : 04.74.57.67.67 - Fax. : 04.74.57.72.57

Courriel : contact@jardinservice.fr – Site : www.jardinservice.fr

Numéros utiles

MAIRIE

Tél : 04 78 96 20 08

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Vendredi :
8H - 12H / 14H - 18H

Jeudi : 8H - 12H

Samedi : 9H - 12H

Le Maire

reçoit sur rendez-vous le lundi

Permanence d'URBANISME

(sur rendez-vous, en Mairie)

Mme TOUCHANT

Tél : 04 78 96 20 08

1^{er} et dernier Mardi du mois :
18H à 19H

Cadastre de Vienne

Tél : 04 74 31 31 55

LA POSTE

Tél : 04 78 96 25 55

Horaires d'ouverture

Mardi et Vendredi :

9H à 12H et de 14H à 17H

GROUPE SCOLAIRE

Ecole Maternelle

Directrice : Mme Annie MAROUILLAT

Tél : 04 78 96 20 34

Ecole Primaire

Directeur : M. Nicolas T'JAMPENS

Tél : 04 78 96 20 83

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture

Mercredi : 15H - 18H

Jeudi : 15H - 18H

Vendredi : 15H - 19H

Halte-garderie

Directrice : Mme TANCREDINI

Tél : 04 78 96 28 20

Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi :

7H30 à 18H30

y compris pendant les vacances scolaires.

*Fermeture : jours fériés - 1 semaine à Noël
et 4 semaines en août.*

SANTE

Cabinet infirmier

Tél : 04 78 96 22 52

Ostéopathe

Mr CLAMARON

Tél : 04 72 70 80 03

Dentistes

Mr et Mme DEMONET

Tél: 04 78 96 23 34

Pharmacie

Mme TOUCHANT-PONCE

Tél : 04 78 96 25 90

Maison de Retraite

"Les Jardins de Médicis"

Directrice : Mme HERZI

Tél : 04 78 96 65 00

Assistante sociale

d'Heyrieux

Mme FRANCHON

Tél : 04 78 40 55 22

DIVERS

ASSEDIC

PÔLE EMPLOI : 3949

Syndicat des eaux du Brachet

(St Georges d'Espéranche) :

Tél : 04 74 59 09 14

Centre des Impôts

(Villefontaine) :

Tél : 04 74 96 06 06

Caisse d'Allocation Familiale

(Vienne) :

Tél : 08 20 25 38 20

Caisse Primaire

d'Assurance Maladie

(Villefontaine) :

Tél : 08 20 90 41 07

Caisse Allocation Familiale :

Tél : 08 10 25 38 80

N° utiles d'urgences

- 15 SAMU
- 17 Police ou Gendarmerie
- 18 Pompiers
- 112 Appel d'Urgence Européen
et d'un portable (regroupe SAMU,
Police, Pompiers)
- 119 Enfance Maltraitée
- 115 Sans Abris

Dentistes de garde

04-75-40-82-82 ou 3915

Pharmacie de garde

04-76-63-42-55 ou 3915

Hôpital de Vienne

04-74-31-33-33

Hôpital de Bourgoin-Jallieu

04-74-27-30-99

Centre Anti-poison de Lyon

04-72-11-69-11

Gendarmerie d'Heyrieux

04-78-40-00-50

EDF dépannage

08-10-87-53-06

Syndicat des Eaux du Brachet

04-74-59-09-14

Drogues Info Service

08-00-23-13-13

Ecoute Alcool

08-11-91-30-30

Météo Isère

08-92-68-02-38

TAXIS PAUGET

TAXI

DIEMOZ

06 07 84 18 81
04 78 96 27 73

Z.A. Grange Neuve
38790 Diémoz



DIEMOZ-TELETHON 2016

Les 2 et 3 Décembre - La main de la solidarité

Fil rouge



Salle Gabriel Rey

Vendredi 2 décembre à partir de 16h30 :

CCAS : BOUM des Enfants - cours de ZUMBA pour les adultes

Atelier MAQUILLAGE de 16h30 à 21h.

HALTE-GARDERIE : Création bonhomme de neige en verres plastique.

SOU des ECOLES : Atelier création décoration de mains.

ECHEVETTES : Tombola et vente d'objets

BIBLIOTHEQUE : Vente de livres

PETANQUE : Tournoi de 18h à 20h stade Rémy Touchant.

A partir de 19 h : Traditionnel repas : **Soupe aux choux**

Samedi 3 décembre à 14 h :

CALIGAE : RANDONNEE FAMILIALE

suivie d'un goûter **CALIGAE & BASKET.**

D'autres animations pourront être proposées.

Semaine du 28 nov. au 2 déc.:

DIEM'FLAMENCO : Cours ouverts à tous de cross training lundi de 20h à 21h et de zumba jeudi de 20h30 à 21h30 salle Gabriel Rey

(participation 3€)



Mairie - Place Henri Bousson - 38790 Diémoz Tél. **04 78 96 20 08** - Fax : 04 78 96 28 84
mairie-diemoz@wanadoo.fr

Lundi-Mardi-Vendredi : 8 h - 12 h / 14 h - 18 h - Jeudi : 8 h - 12 h - Samedi : 9 h - 12 h - Fermée le mercredi